Baccalauréat et BEM session 2026 :

Les inscriptions ouvertes dès aujourd'hui

P-05

CAN 2027 :

P-16

Le tirage au sort le 19 décembre prochain

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mardi 18 Novembre 2025//N° 1207// PRIX 20DA

Importations massives de pneus pour véhicules légers et lourds

Vers une baisse

p- 02

de 35 à 55 % des prix

Naftal a signé un contrat avec le fabricant allemand Continental pour l'importation de 1,5 million de pneus pour véhicules légers et lourds. La première livraison interviendra avant la fin de l'année et la seconde au premier trimestre 2026. Cette initiative vise à stabiliser le marché, enrayer la spéculation et offrir aux consommateurs des produits de qualité à des prix réduits.

Face à l'arrivée mystérieuse de réfugiés palestiniens, Johannesburg réagit

P-04

Elle apporte un appui financier et une expertise

P-03

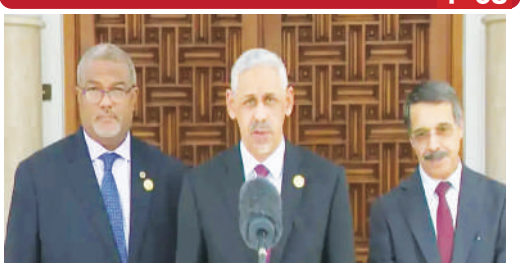

La BAD accompagne les projets structurants en Algérie

Elles signent un accord stratégique pour la réalisation d'une unité d'hydrotraitement à Arzew

Sonatrach et SINOPEC concrétisent un projet clé pour le Naphta Lourd

Sonatrach et Sinopec ont signé hier un contrat pour la réalisation d'une unité d'Hydrotraitement et de Reforming (Type CCR) à la raffinerie d'Arzew. Cette unité, d'une capacité de traitement de 738 000 tonnes de naphta lourd par an, permettra de doubler la production d'essence, passant de 550 000 à 1,2 million de tonnes, et de couvrir ainsi les besoins des régions ouest et sud-ouest.

P-02

Importations massives de pneus pour véhicules légers et lourds

Vers une baisse des prix de 35 à 55 %

Naftal a signé un contrat avec le fabricant allemand Continental pour l'importation de 1,5 million de pneus pour véhicules légers et lourds. La première livraison interviendra avant la fin de l'année et la seconde au premier trimestre 2026, assurant un approvisionnement régulier sur tout le territoire. Cette initiative vise à stabiliser le marché, enrayer la spéculation et offrir aux consommateurs des produits de qualité à des prix réduits, estimés entre 35 et 55 % de baisse par rapport aux niveaux actuels.

■ *Par Aida Mouni*

Dans le cadre d'une décision gouvernementale du 28 août 2025, Naftal a signé ce lundi un contrat commercial avec le fabricant allemand Continental pour l'importation de 1,5 million de pneus destinés aux véhicules légers et lourds.
L'opération vise à garantir l'approvisionnement national, stabiliser le marché et protéger la capacité d'achat des consommateurs. Selon les termes de l'accord, la première livraison de 150 000 pneus interviendra avant la fin de l'année, suivie d'une seconde livraison de 350 000 unités au cours du premier trimestre 2026. Les livraisons restantes permettront d'atteindre le volume total prévu pour cette première phase. Naftal prévoit également une deuxième étape, avec l'acheminement de 4,5 millions de pneus supplémentaires, destinés à couvrir les besoins réels du marché sur plusieurs années et à garantir une disponibilité continue. La société estime que l'arrivée de ces pneus devrait provoquer une baisse des prix comprise entre 35 et55 % par rapport aux niveaux actuellement constatés. Cette « mesure » vise à enrayer la spéculation, stabiliser l'offre et offrir aux consommateurs des produits de qualité à des tarifs compétitifs. Les pneus importés seront distribués via le réseau commercial de Naftal, qui compte plus de 2 000 points de vente sur l'ensemble du territoire national, assurant un approvisionnement régulier et équilibré dans toutes les wilayas. Le P-DG de Naftal, Djamel Chéridou, a souligné que ce contrat marque une étape importante dans la réorganisation du marché national des pneus, un secteur lié directement à la sécurité routière et à la qualité des services de transport. Il a insisté sur l'engagement de l'entreprise à protéger le consommateur et à stabiliser le marché. Le directeur exécutif de Continental pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, Hoyos Ferdinand, a rappelé que la coopération avec Naftal s'inscrit dans un partenariat de plus de trente ans, basé sur l'expérience industrielle et logistique des deux groupes. Il a salué la solidité de cette relation et la complémentarité des expertises. En parallèle, Naftal annonce la signature prochaine d'un contrat avec le fabricant italien Prometeon pour les pneus des véhicules lourds, prévu avant la fin du mois de novembre. Cette diversification vise à réduire la dépendance à un seul fournisseur et à renforcer la sécurité d'approvisionnement nationale.

A.M.

Elles signent un accord stratégique pour la réalisation d'une unité d'hydrotraitement à Arzew.

Sonatrach et SINOPEC concrétisent un projet clé pour le Naphta Lourd

Par Yani Chilab

La société nationale Sonatrach et la société chinoise SINOPEC Guangzhou Engineering CO., LTD ont signé, hier, un contrat portant sur la réalisation d'une unité d'Hydrotraitement et de Reforming (Type CCR) pour le traitement du Naphta Lourd au niveau de la Raffinerie d'Arzew. C'est ce que rapporte un communiqué diffusé par la société algérienne qui a indiqué que la cérémonie s'est déroulée au siège de la direction générale de l'entité, en présence du Ministre d'Etat, Ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, du P-DG de Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, ainsi que de cadres dirigeants des deux sociétés. Cette unité, dont le contrat a été signé en EPCC (Engineering, Procurement, Construction and Commissioning), précise-t-on, sera réalisée par la société chinoise SINOPEC Guangzhou Engineering CO., LTD, spécialisée dans la conception et la réalisation des ouvrages industriels dans le domaine «Oil and Gas». D'une superficie de cinq hectares, implantée au niveau de la raffinerie d'Arzew, l'unité devrait être réceptionnée dans une durée de 30 mois. Une fois fonctionnelle, avec sa capacité de traitement de 738 000 tonnes de naphta lourd par an, la nouvelle unité d'Hydrotraitement et de Reforming permettra d'augmenter la capacité de production de l'essence au niveau de cette raffinerie, qui passera de 550 mille tonnes à 1,2 million de tonnes annuellement. Un objectif qui devrait permettre à la Sonatrach de couvrir désormais la demande en essence des régions ouest et sud-ouest du pays. Parallèlement la société nationale des hydrocarbures renforce ainsi son partenariat avec le partenaire chinois avec lequel elle a déjà lancé les bases de plusieurs projets envisagés mutuellement. En effet, Sonatrach et SINOPEC ont auparavant procédé à la signature d'un protocole d'accord ayant pour objet de définir le cadre de coopération entre les parties, dans la perspective de conclure un ou plusieurs contrats d'hydrocarbures sur des zones d'intérêt situées dans le bassin de Gourara et de Berkine Est, avait annoncé la société nationale le 25 juillet dernier. Dans ce cadre, les parties devaient entamer les discussions autour d'un « programme de travaux à convenir pour évaluer et exploiter ces ressources, en intégrant les meilleures pratiques de préservation de l'environnement et l'exploitation responsable des ressources naturelles ». La présence de la société chinoise sur le sol algérien remonte à 2002 alors qu'elle faisait son entrée dans l'exploitation avec Sonatrach du gisement de Zarzaitine. Elle est également partenaire dans l'exploration et l'exploitation du périmètre de Hassi Berkane Nord, entre Ouargla et El Meniaâ.

Y.C.

Retour sur les décisions du dernier Conseil des ministres

Cap sur le Développement local

■ *Par Merouane Korso*

Dimanche, l'Algérie a franchi un pas nouveau et décisif dans la bataille du développement, en particulier l'autosuffisance dans l'extraction, la production, la transformation et la commercialisation du minerai de fer. Quand on sait que cette matière est vitale dans l'expansion économique, industrielle et urbaine dans le monde, on mesure mieux l'importance de l'inauguration prochaine de la mine de fer de Gara Djebilet. Cette mine, dont le gisement est estimé à 3,5 milliards de tonnes, sera en outre connectée à une nouvelle ligne ferroviaire, construite spécialement pour l'acheminement du minerai vers les zones industrielles à travers le territoire national. L'entrée en production de cette mine a deux significations économiques majeures : la première est que l'Algérie va cesser ses importations de minerais de fer brut, la seconde est que, à moyen terme, elle deviendra elle-même exportatrice de minerait de fer. La capacité de traitement de la mine est de 20 millions de tonnes par an. Ces annonces ont été faites durant le Conseil des ministres qu'avait présidé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, durant lequel plusieurs dossiers d'importance avaient été examinés, et approuvés. Durant ce Conseil, le président de la République a ordonné que soit exploitée cette mine à partir du premier trimestre 2026. Ce sera alors un événement exceptionnel, le premier du genre dans l'histoire de l'Algérie indépendante, et l'inauguration de cette mine reflète toute la capacité de l'Algérie de se prendre en charge et consacre dans le même temps le sacro-saint principe de la souveraineté économique et de la diversification des ressources nationales hors hydrocarbures. Dans le même temps, le Conseil des ministres a approuvé la création de nouvelles usines de traitement du minerai de fer à Tindouf, Béchar et Naâma. Le président Tebboune a donné des instructions fermes pour que la première cargaison du minerai de fer soit acheminée, via la nouvelle ligne ferroviaire, vers le complexe sidérurgique Tosyali d'Oran, à partir de 2026. L'Algérie aura ainsi franchi la première étape vers la réduction de la facture d'importation du minerai de fer et la réalisation progressive de l'autosuffisance. Dans la foulée, le président de la République a ordonné au ministre des Travaux publics de préparer l'inauguration de la nouvelle ligne ferroviaire, en plein désert, reliant Tindouf à Béchar, dans son intégralité, en janvier 2026, pour sa mise en exploitation officielle, en faisant de cet événement une journée de fête immortalisant cette réalisation nationale d'envergure, marquant l'entrée de l'Algérie dans une nouvelle ère, celle des grandes étapes économiques franchies par le peuple algérien sur la voie du développement national. C'est au mois de septembre dernier que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, avait annoncé que la ligne ferroviaire Bechar–Tindouf–Gara Djebilet, un projet stratégique de 950 km, sera entièrement livrée avant la fin de l'année 2025. Cette ligne ferroviaire vise principalement à valoriser le gisement de fer de Gara Djebilet et se compose de trois grandes sections : Béchar–Hammaguir (231 km), Tindouf–Oum Laâssel (175 km), Hammaguir–Oum Laâssel–Tindouf–Gara Djebilet (575 km), soit un total de 950 km en cours d'achèvement. Il s'agit donc de deux grands projets structurants pour l'économie nationale : la mine de fer de Gara Djebilet entre enfin en phase de production et son minerai sera acheminé, grâce à la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, aux différents exploitants industriels nationaux, dans un premier temps, ensuite vers les clients étrangers, via les ports algériens dont celui d'Arzew. Cette ligne ferroviaire gigantesque, une des plus grandes en Afrique, a été lancé en 2023 grâce à un know how algérien, et des entreprises nationales, publiques et privées.

M.K.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Brahim Boughali :

« L'Algérie, partenaire fiable pour la renaissance africaine »

L'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est affirmée en tant que partenaire fiable pour bâtir un avenir africain unifié, de par ses positions constantes et ses initiatives de développement, et place toutes ses capacités et ses infrastructures au service du projet intégré africain commun ». Telle est la déclaration faite lundi lors de l'allocution d'intervention du président de l'APN, Brahim Boughali, à l'occasion de l'ouverture de la journée parlementaire.

■ *Par Kader M.*

Cette dernière, initiée par la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée, est placée sous le thème "Le défi de l'intégration économique africaine, vers un partenariat efficace». Étaient présents le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, plusieurs membres du gouvernement, de hauts cadres de l'Etat, des présidents d'organismes économiques, des représentants du corps diplomatique africain accrédité en Algérie, ainsi que des opérateurs économiques.

Étayant la position de l'Algérie quant à la volonté d'édification de l'avenir africain, le président de l'APN a précisé : "L'Algérie a démontré sa qualité de partenaire fiable pour l'édification d'un avenir africain unifié, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de par ses positions constantes et ses initiatives de développement, et partant de là, son attachement à son appartenance africaine, voire de sa totale conviction que la renaissance du continent ne saurait être concrétisée qu'à travers l'unité de ses enfants et l'esprit de solidarité synonyme de la gloire de sa lutte de libération à travers l'histoire". Tout en rappelant que l'Algérie place toutes ses capacités, ses infrastructures et sa façade maritime méditerranéenne au service du projet africain commun, Boughali a affirmé que ses grands projets à l'instar des routes, de l'interconnexion énergétique et des fibres optiques constituent des axes vitaux pour renforcer les échanges commerciaux entre le nord et le sud du continent et entre celui-ci et l'Europe, ainsi que les liens économiques et de développement entre les pays et les peuples africains. Soulignant le rôle pionnier de l'Algérie dans l'appui du processus de développement du continent, Boughali a rappelé que cette orientation s'est traduite par la tenue, en Algérie, de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). Cela a confirmé d'ailleurs son adhésion au projet d'intégration continentale et sa nette disposition quant à abriter, fin novembre courant, une conférence africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de santé. Cette dernière avait pour objectif le "renforcement de la sécurité sanitaire et le développement de l'industrie pharmaceutique locale", ainsi que "la conférence africaine des start-up, attestant son rôle et sa place en tant qu'espace d'incubateur d'initiatives pionnières sur le continent".`M. Boughali n'a pas manqué de mettre en avant, dans le même cadre, le respect par l'Algérie des engagements continentaux et sa détermination quant au soutien de toute initiative visantl'élargissement de la coopération économique, la consolidation des partenariats continentaux et l'établissement d'un cadre juridique et institutionnel à même d'accompagner les grandes transformations mondiales.

Le renforcement de la coopération parlementaire africaine et l'activation de la diplomatie parlementaire, en appui aux efforts d'intégration continentale, ont été soulignés également par le même responsable parlementaire. Ce dernier a aussi insisté par là même sur le rôle pivot des parlements africains dans l'instauration d'un cadre juridique et institutionnel solide, traduisant les accords en législations et en mécanismes d'exécution efficaces, en phase avec le processus d'intégration économique. S'agissant de l'importance de cette journée parlementaire, le président de l'APN a indiqué qu'elle reflète réellement l'orientation politique de l'Algérie quant au renforcement de sa présence en Afrique et l'approfondissement de la solidarité continentale. Et d'ajouter qu'elle constitue aussi l'opportunité pour affirmer l'engagement collectif au sein du projet africain unifié, et la contribution pour bâtir une économie africaine à la fois forte, intégrée, solidaire et souveraine dans ses dé cisions.

K.M.

Elle apporte un appui financier et une expertise

La BAD accompagne les projets structurants en Algérie

■ *Par Younes B.*

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Sidi Ould Tah, a été reçu ces derniers jours par plusieurs ministres algériens, soulignant l'intérêt croissant de l'institution panafricaine pour les projets stratégiques du pays. Trois ministères – l'Intérieur et les Collectivités locales, les Travaux publics et les Hydrocarbures – ont accueilli le dirigeant de la BAD pour discuter des principaux chantiers en cours et des perspectives de financement.

Au ministère de l'Intérieur, le ministre Saïd Sayoud a présenté à la délégation de la BAD les grandes priorités nationales, sous la supervision du président Abdelmadjid Tebboune. L'accent a été mis sur le développement des infrastructures de transport, en particulier le réseau ferroviaire et les ports. Parmi les projets phares figurent près de 950 km de nouvelles lignes ferroviaires dans le Sud, ainsi que la modernisation des installations portuaires et des stations de dessalement le long du littoral, destinées à renforcer la sécurité hydrique du pays. Sidi Ould Tah a salué le rythme des investissements algériens et la qualité de l'expertise nationale dans le domaine des infrastructures. Il a insisté sur l'intérêt de partager ces expériences avec d'autres pays africains, dans le cadre d'une coopération continentale renforcée. Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, a rencontré à son tour le président de la BAD, accompagné de cadres techniques et de représentants de l'institution. Les discussions ont porté sur le financement de sections stratégiques du réseau ferroviaire nord–sud via des prêts, ainsi que sur le renforcement des capacités locales dans le secteur. Une session de travail a permis de détailler le programme ferroviaire national à court et moyen termes, en mettant en avant l'expertise des cadres algériens et l'importance économique et sociale des projets. La BAD a réaffirmé sa volonté de contribuer à la réalisation des futurs projets ferroviaires et à l'accompagnement technique du secteur. Au ministère des Hydrocarbures et des Mines, le ministre, Mohamed Arkab, a présenté à Sidi Ould Tah les programmes de développement du secteur, incluant la transformation des hydrocarbures, la valorisation des ressources minières, l'exploitation du phosphate et les projets de dessalement. La coopération avec la BAD vise à soutenir le financement de ces projets et à faciliter le transfert de compétences vers d'autres pays africains. Le ministre a insisté sur l'engagement de l'Algérie à renforcer la coopération intra-africaine, à développer les énergies durables et à partager son expertise en exploration pétrolière, distribution du gaz et gestion de grands projets. Pour sa part, Sidi Ould Tah a salué la « vision » algérienne et la dynamique de développement du pays, réaffirmant la volonté de la BAD d'accompagner les projets stratégiques et de favoriser l'intégration économique continentale.Ces rencontres « témoignent » de l'ambition algérienne de consolider ses infrastructures et ses industries stratégiques avec l'appui d'institutions financières internationales. La Banque africaine de développement apparaît comme un « partenaire clé » pour la concrétisation de projets à forte valeur économique et sociale, tout en contribuant à renforcer l'intégration régionale et le partage de compétences à l'échelle africai ne.

Y.B.

ÉDITORIAL l'EXPRESS

Ancrage

■ *Par Youcef S.*

L'intégration économique de l'Afrique n'est plus un slogan, mais une nécessité. Parmi les pays qui œuvrent avec constance pour bâtir un continent plus souverain et plus prospère, l'Algérie occupe une place à part. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, rappelle régulièrement un principe essentiel : l'Afrique doit s'appuyer sur ses propres forces. Cette orientation s'incarne dans des initiatives concrètes qui visent à donner corps à un véritable marché continental intégré. L'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), approuvée en décembre 2020, constitue l'un des fondements de cette démarche. Avec sa participation, en 2023, à l'initiative de commerce guidé, une étape décisive dans l'opérationnalisation de la ZLECAF, l'Algérie a démontré sa volonté d'être un acteur majeur de cette dynamique. La ZLECAF vise à créer un espace où biens et services circulent librement entre les pays africains, ouvrant la voie à un marché ouvert, appelé à renforcer les systèmes économiques, institutionnels et logistiques du continent. Mais au-delà des accords, c'est la démarche globale soutenue par Alger qui retient l'attention. La stratégie nationale tournée vers l'Afrique repose sur une vision intégrée, combinant développement économique, cohésion sociale et aménagement du territoire. Les zones franches en sont l'exemple le plus concret. Celle mise en place avec la Mauritanie, dont la première pierre a été posée en février 2024 par les présidents Tebboune et Ould Cheikh El Ghazouani, illustre parfaitement la volonté algérienne d'ancrer l'intégration africaine dans des réalisations palpables. Située à Tindouf, elle fera de cette wilaya un véritable hub stratégique reliant l'Algérie, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Cette zone franche s'inscrit dans une vision plus large et concernant plusieurs secteurs : modernisation des infrastructures, déploiement de la fibre optique, réalisation de routes transfrontalières, et construction de la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar destinée à relier le Sahel à la Méditerranée. Autant de projets qui montrent que l'Algérie ne se limite pas à ouvrir ses frontières : elle construit concrètement les voies de l'intégration continentale. Sur le plan économique, l'Algérie œuvre aussi à renforcer la compétitivité et la fiabilité de ses produits sur les marchés africains. Les normes industrielles, encadrées par l'Institut algérien de normalisation (IANOR) et l'organisme d'accréditation ALGERAC, garantissent que les produits algériens respectent les exigences techniques, sanitaires et de sécurité. Cette mise à niveau normative est indispensable pour faire de l'Algérie un exportateur crédible dans le cadre de la ZLECAF. L'Afrique demeure confrontée à d'énormes défis, notamment en matière de commerce. Selon Afreximbank, le commerce africain s'est contracté de 6,3 % en 2023. Pourtant, les échanges intra-africains ont progressé de 3,2 %, preuve que le potentiel du continent repose sur sa capacité à se connecter davantage et à coopérer. C'est précisément sur ce terrain que l'Algérie multiplie les efforts. Car l'enjeu dépasse largement la question commerciale. Ce que défend l'Algérie, c'est une véritable souveraineté économique africaine, fondée sur des chaînes logistiques maîtrisées, des infrastructures interconnectées et des normes harmonisées. Comme l'a souvent affirmé le président Tebboune, l'Algérie considère son ancrage africain non comme une simple orientation diplomatique, mais comme une responsabilité historique.

Y.S.

Déploiement de forces internationales à Ghaza

Les Palestiniens fondent leurs espoirs sur la position algérienne

Les factions palestiniennes considèrent la position algérienne comme un « rayon d'espoir » qui pourrait contrecarrer toute tentative d'imposer une tutelle étrangère dans la bande de Ghaza. L'Algérie, membre non permanent du Conseil de sécurité, maintient une ligne ferme en faveur d'un cessez-le-feu durable et du respect de la souveraineté palestinienne, rejetant tout arrangement imposé de l'extérieur et appelant au droit à l'autodétermination du peuple de Ghaza.

Par Boualem B.

Le peuple palestinien suit avec une grande attention la position de l'Algérie concernant le projet de résolution américain visant à déployer des forces internationales dans la bande de Ghaza. Les Palestiniens fondent leurs espoirs sur la position ferme de l'Algérie. Confiant, un responsable des factions palestiniennes a affirmé que l'Algérie rejettera tout projet « contraire aux sacrifices des Palestiniens et à leurs aspirations nationales». En effet, dans des déclarations exclusives à la chaîne Al-Mayadeen, cette source a précisé que le Hamas considère la position algérienne comme « un rayon d'espoir » susceptible de faire échouer toute tentative d'imposer une nouvelle tutelle internationale sur la région, quelle que soit sa couverture politique ou onusienne. Par ailleurs, d'autres factions de la résistance palestinienne à Ghaza ont publié un communiqué commun dans lequel elles mettent en garde contre les risques liés à l'adoption par les Nations unies de la proposition américaine, qu'elles qualifient de « nouvelle formule destinée à légitimer l'occupation et à imposer une tutelle étrangère sur l'avenir de la cause palestinienne ». Les factions ont solennellement exhorté l'Algérie à mobiliser son influence afin de continuer à soutenir le peuple palestinien et à rejeter tout projet susceptible de compromettre l'identité et la souveraineté de Ghaza. Elles ont souligné que « la position algérienne constitue un véritable espoir pour le peuple palestinien » face aux tentatives d'imposer des arrangements sécuritaires internationaux dans cette région. Le communiqué a également insisté sur le fait que toute présence étrangère à Ghaza - quelle qu'en soit la dénomination - représente une violation manifeste de la souveraineté palestinienne ainsi qu'une prolongation des souffrances de sa population, réaffirmant que la seule voie vers la sécurité et la stabilité réside dans la fin de l'occupation, la levée intégrale du blocus et le respect de la volonté nationale palestinienne. Dans ce contexte, le porte-parole du Hamas, Hazem Qassem, a déclaré que les amendements apportés au projet de résolution américain « ne permettent pas d'assurer la stabilité à Ghaza ». Il a ainsi exhorté le Conseil de sécurité à adopter une nouvelle résolution garantissant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et empêchant la poursuite de l'agression israélienne contre la bande de Ghaza, la Cisjordanie ainsi que Jérusalem occupée. Qassem a par ailleurs accusé Washington de chercher à élaborer des textes « à sens unique, et sans être contraignants pour l'entité d'occupation». Par ailleurs, selon des sources diplomatiques au sein du Conseil de sécurité, celui-ci doit se prononcer ce lundi sur un projet de résolution américain prévoyant le déploiement d'une force internationale dans la bande de Ghaza. En parallèle, la Russie a présenté un projet alternatif qui n'inclut ni la création d'un « conseil de paix » ni le déploiement immédiat d'une force internationale dans cette région. La mission russe auprès des Nations unies a précisé que sa proposition vise à instaurer une paix durable fondée sur les principes du droit international, en opposition au projet américain que Moscou considère comme « ignorant les fondements juridiques indispensables à tout règlement équitable à Ghaza ». A rappeler que l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, maintient depuis le début de l'agression contre Ghaza une position ferme appelant à un cessez-le-feu immédiat et durable et au rejet de tout arrangement sécuritaire ou politique imposé de l'extérieur au peuple palestinien.

B.B.

Face à l'arrivée mystérieuse de réfugiés palestiniens

Johannesburg réagit

L'Afrique du Sud dénonce un « plan manifeste » visant à chasser les Palestiniens de leur terre, après l'arrivée d'un groupe de Palestiniens, jeudi, à l'aéroport de Johannesburg, à bord d'un vol charter en provenance de Nairobi. L'arrivée « mystérieuse » en Afrique du Sud d'une centaine de Palestiniens, la semaine dernière, s'inscrit dans « un plan manifeste visant à chasser les Palestiniens » de leur terre, a dénoncé, lundi, le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Ronald Lamola. Les 153 hommes, femmes et enfants ont été bloqués par la police aux frontières dans leur appareil pendant plus de douze heures, en raison de l'absence de tampon de sortie sur leurs passeports, avant qu'ils ne soient autorisés à fouler le sol sud-africain « par compassion ». « Le gouvernement sud-africain est suspicieux quant aux circonstances de l'arrivée de cet avion », déclare Ronald Lamola, soulignant que son pays ne veut plus « d'aucun vol » à destination de son territoire. Lamola soutient, à ce titre, qu'il s'agit « d'un plan manifeste visant à chasser les Palestiniens de Ghaza, de Cisjordanie et des zones environnantes », ce à quoi « l'Afrique du Sud s'oppose fermement ». « Cela semble s'inscrire dans un plan plus vaste visant à déplacer les Palestiniens de Palestine vers différentes régions du monde, et il s'agit manifestement d'une opération orchestrée », ajoute Lamola. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé, vendredi, que son pays comptait élucider les circonstances de l'arrivée « mystérieuse » de ces 153 Palestiniens. « Ce sont des habitants de Ghaza qui, d'une manière assez mystérieuse, ont été mis dans un avion qui a transité par Nairobi puis a atterri ici », indique-t-il. Le fondateur de l'ONG Gift of the Givers, Imtiaz Sooliman, a expliqué, jeudi, ne pas savoir qui avait affrété l'appareil et révélé qu'un premier avion transportant 176 Palestiniens avait atterri à Johannesburg le 28 octobre dans des circonstances similaires.

Traite des êtres humains

L'Algérie renforce son arsenal juridique

Par Kader M

« Le phénomène de la traite des êtres humains : entre garanties référentielles internationales et législations nationales», tel est le théme de la conférence nationale initiée par l'Université de la formation continue (UFC), en partenariat avec le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale de la prévention et de la lutte contre la criminalité transnationale (15 novembre). Sachant la pertinence cruciale du thème, le président du Conseil national des droits de l'homme, Abdelmadjid Zaalani, a mis en exergue dans son allocution inaugurale l'engagement constitutionnel et juridique de l'État dans la prévention et la répression de ce fléau. La traite des personnes est encadrée par le système juridique national à travers la loi n° 23-04 du 7 mai 2023, spécifiquement dédiée à la prévention et à la lutte contre la traite, a tenu à rappeler Zaalani. Car les actes de recrutement, de transport, d'hébergement ou d'accueil des personnes par la menace, la contrainte ou la fraude, sont rigoureusement criminalisés par la loi, qui inclut également les formes variées d'exploitation, à l'exemple de la prostitution forcée, l'esclavage, le mariage forcé, ainsi que l'exploitation économique ou sexuelle. Pour cela, une peine de 5 à 15 ans d'emprisonnement et des amendes substantielles sont prévus comme sanctions pénales sévères par la loi, qui assure la protection et la réinsertion sociale des victimes. D'autre part, l'importance de l'initiative visant à sensibiliser tant le milieu universitaire que la société aux dangers de ce fléau a été soulignée par Yahia Djaafri, recteur de l'Université de formation continue (UFC). Celui-ci a aussi insisté sur l'intérêt du développement des recherches académiques dédiées, susceptibles de contribuer à limiter la propagation de la traite des êtres humains. «Si la traite des êtres humains demeure un phénomène essentiellement exogène à la société algérienne, ses implications sont néanmoins profondes et dangereuses.», a rappelé, de son côté, Abdelkrim Haddid, représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.Cependant la diffusion massive des technologies numériques n'a fait que faciliter malheureusement l'exploitation des populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Du coup, l'instabilité générée par les conflits internationaux crée un terreau favorable à la criminalité transfrontalière organisée. Cette dernière représente désormais une menace sérieuse pour la sécurité nationale et la stabilité sociale du pays. De ce fait, l'Algérie a renforcé la mobilisation de ses institutions publiques face à ces défis à des fins de consolidation des mécanismes de prévention, de dissuasion et de protection. Dans ce sillage, une étape décisive a été marquée dans l'arsenal juridique algérien par l'adoption récente et l'application effective de la loi 23-04, positionnant le pays dans une dynamique conforme aux conventions et standards internationaux en matière de droits humains. Un cadre institutionnel incluant la création d'un comité national chargé non seulement d'élaborer des stratégies et plans d'action, mais aussi de coordonner la vigilance, la détection précoce des infractions, et l'assistance aux victimes, depuis leur identification jusqu'à leur réinsertion sociale, est instauré par cette loi. Elle prévoit également des dispositions permettant aux victimes de demander réparation devant les juridictions algériennes, renforçant ainsi leur statut légal et les moyens de lutte contre les réseaux criminels. Cependant en dépit d'une faible prévalence officielle enregistrée, la vigilance reste de mise, au vu du caractère transnational et de la sophistication grandissante des réseaux criminels. Enfin, les capacités institutionnelles, l'intégration des compétences académiques, et la consolidation de la coopération internationale demeurent des impératifs de consolidation durable de l'efficience des mesures officielles face à ce phénomène.

K.M

La 2e édition du Sommet africain sur l'innovation et l'investissement immobilier s'ouvre aujourd'hui

Alger carrefour de la Prop Tech et de l'immobilier africain

La 2e édition du Sommet africain sur l'innovation et l'investissement immobilier (ARIIS) s'ouvre aujourd'hui à l'hôtel Marriott d'Alger. Cet évènement panafricain de deux jours, verra la participation des représentants d'entreprises, porteurs de projets et investisseurs venus d'Afrique et d'ailleurs, pour faire émerger des solutions innovantes et durables pour les villes africaines. Le programme prévoit conférences, panels et ateliers autour de thématiques clés liées au financement immobilier, urbanisme intelligent, durabilité, logement connecté et infrastructures vertes.

Par Merim Ka

Quatre mois après que l'institution panafricaine de financement de l'immobilier « Shelter-Afrique » ait tenu ses 44e AG en Algérie, Alger tient aujourd'hui le Sommet africain sur l'innovation et l'investissement immobilier (ARIIS). Au cours de deux jours, cet événement dédié à l'immobilier réunira « des acteurs majeurs de l'immobilier, de la PropTech, de l'investissement et du développement urbain, venus de plusieurs pays africains et internationaux » dans le but est de faire émerger des solutions innovantes et durables pour les villes africaines .façonne »,

D'ailleurs, bien qu'il soit à sa 2é édition, ARIIS s'impose comme une « plateforme incontournable » où les professionnels du secteur discutent et explorent les innovations qui redéfinissent le secteur de l'immobilier en Afrique, indiquent les organisateurs de l'événement dans un communiqué. Le salon offrira également à ses participants « la possibilité » de nouer des alliances stratégiques, de découvrir les innovations qui transforment le secteur et de participer activement à la construction d'un avenir urbain durable et inclusif. L'événement offre par ailleurs, « des opportunités de rencontres stratégiques » entre investisseurs et porteurs de projets dans des segments à fort potentiel comme le logement durable ou le tourisme intégré.

Le programme prévoit conférences, panels et ateliers autour de thématiques clés liées au financement immobilier, l'urbanisme intelligent, la durabilité, logement connecté et infrastructures vertes. Par ailleurs, une exposition dédiée à la PropTech est programmé pour présenter les dernières technologies de l'immobilier, avec plusieurs projets d'envergure à découvrir.

Au-delà des débats, « ARIIS se distingue par sa dimension opérationnelle comme un véritable carrefour d'affaires favorisant le networking ciblé et la création de partenariats concrets. Les entreprises participantes pourront y nouer des alliances, accéder à des informations stratégiques et se positionner sur un marché en pleine mutation », ajoute le communiqué.

Pour les start-up africaines, l'événement représente une « vitrine unique » pour exposer leurs innovations et interagir avec des acteurs clés du secteur urbain et immobilier.

Il y a lieu de préciser que cet évènement est organisé sous le patronage du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère du Tourisme et de l'Artisanat ainsi que le Conseil supérieur de la jeunesse. « Ce soutien institutionnel fort illustre la volonté de fédérer les efforts publics et privés autour d'une même ambition qui est de moderniser et développer un immobilier africain innovant et responsable », ajoute la même source.

Pour rappel, lors des 44 AG de Shelter Afrique, les participants avaient plaidé pour l'élargissement du financement du logement abordable, le soutien aux industries locales des matériaux de construction et le renforcement de la Gouvernance et des bases de données foncières. L'accent a été également mis sur la nécessité de réduire le recours aux matériaux importés et aux entrepreneurs étrangers, appelant à soutenir les industries locales, notamment celles portées par les start-up, les jeunes et les femmes, et à activer la coopération intra-africaine dans le cadre de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf).

Asphyxie au monoxyde de carbone

Le ministère de l'Intérieur appelle à la vigilance

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a lancé hier un appel à la vigilance concernant l'utilisation des appareils de chauffage domestiques. Cette mise en garde intervient après plusieurs incidents tragiques liés à des fuites de monoxyde de carbone, qui ont causé la perte de vies humaines dans différentes régions du pays.

Le ministère a précisé que la Protection civile a enregistré une recrudescence d'accidents d'asphyxie au monoxyde de carbone au cours des dernières semaines, en corrélation avec la baisse des températures et l'usage intensifié de chauffages d'appoint, chaudières et autres appareils de combustion. Le ministère de l'Intérieur appelle chaque citoyen à la prudence et à l'adoption systématique des mesures de prévention afin de protéger la vie des familles et éviter les tragédies.

Depuis toujours, les autorités recommandent aux citoyens de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité lors de l'installation et de l'utilisation de tout appareil de chauffage fonctionnant au gaz, au charbon ou au fioul. Il s'agit en particulier d'assurer une ventilation suffisante des pièces où sont installés les appareils de chauffage, d'entretenir régulièrement les chaudières, chauffages et chauffe-eau, en faisant appel à des professionnels qualifiés pour les vérifications techniques et d'installer des détecteurs de monoxyde de carbone dans les logements, particulièrement dans les chambres et les pièces principales. Il est par ailleurs recommandé de ne pas utiliser des appareils à combustion dans des espaces clos sans aération adéquate

Baccalauréat et BEM session 2026

Les inscriptions ouvertes dès aujourd'hui

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat (session 2026) débuteront aujourd'hui, à partir de 8h, et s'étaleront jusqu'au 17 décembre prochain, a annoncé, hier, le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

«Le ministère de l'Éducation informe l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés et leurs parents, ainsi que les candidats libres, que les inscriptions aux examens du BEM et du baccalauréat débuteront mardi 18 novembre 2025 à 8h et s'étaleront jusqu'au mercredi 17 décembre 2025, à minuit», a précisé la même source. Les candidats à ces examens devront, selon le communiqué, procéder à des inscriptions en ligne.

L'opération consiste «à remplir le formulaire d'inscription électronique» disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC) sans soumettre aucun dossier papier. Un descriptif des démarches à effectuer est apporté par le ministère de l'Education.

Ainsi, pour ce qui est des candidats scolarisés, la démarche devra s'effectuer au niveau des établissements scolaires via la plateforme numérique du système d'information du secteur, «où il incombe aux chefs des établissements scolaires de procéder à l'inscription des élèves concernés par ces deux examens».

Quant aux candidats libres, la procédure d'inscription consiste à remplir le formulaire électronique disponible sur les sites web de l'ONEC : https://bem.onec.dz pour le BEM et https://bac.onec.dz pour le baccalauréat, a ajouté la même source.

Aussi, le département de l'Education recommande la création de comptes personnels pour chaque candidat. Ces comptes, est-il expliqué, seront utilisés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats. Concernant les candidats scolarisés, un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève.

Les parents peuvent, lit-on dans le communiqué, obtenir les informations de ce compte via l'espace parents https://awlya.education.gov.dz ou par le biais de l'administration de l'établissement éducatif. Tandis que le candidat libre se charge, lui, de l'ouverture de son propre compte via les deux sites de l'ONEC selon le cas (nom d'utilisateur, mot de passe).

En outre, le ministère de l'Education a indiqué que les droits d'inscription «seront réglés uniquement via le service de paiement électronique, en utilisant la carte monétique Edahabia d'Algérie Poste», et ce, en utilisant le compte du candidat comme mentionné ci-dessus (nom d'utilisateur, mot de passe).

Pour ce faire, les élèves candidats peuvent s'inscrire en accédant aux sites suivants : pour les candidats scolarisés, l'accès s'effectuera via le lien https://epay.education.gov.dz. Alors que pour les candidats libres, l'accès sera possible via les deux sites de l'ONEC : https://bem.onec.dz ou https://bac.onec.dz, selon le cas.

Dynamisation des espaces pédagogiques des établissements de jeunes

Une carte opérationnelle globale élaborée

Le ministère de la Jeunesse a élaboré une carte opérationnelle globale visant à orienter les efforts vers la dynamisation des espaces pédagogiques des établissements de jeunes et le renforcement de leur attractivité, au sein d'une approche participative qui conforte le rôle des associations comme partenaire actif, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Dans le cadre de « l'appel au financement de projets d'associations de jeunes au titre de l'année 2025, le ministère a mis au point une carte opérationnelle globale visant à orienter les efforts vers la dynamisation des espaces pédagogiques des établissements de jeunes et le renforcement de leur attractivité et ce, à travers l'introduction d'un ensemble de projets innovants visant à soutenir la dynamique locale et à promouvoir l'action associative dans les espaces de jeunes », précise la même source.

Cette carte repose sur « une approche participative fondée sur la réalisation d'objectifs communs, garantissant la durabilité et l'impact positif, en vue de répondre aux aspirations des jeunes et de renforcer le rôle des associations comme partenaire actif dans le développement », lit-on dans le communiqué.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'ARPCE lance une campagne

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation sous le slogan «Protégez votre identité numérique... pour préserver votre vie privée». Cette campagne entre dans le cadre des efforts de l'ARPCE visant à renforcer la conscience autour de la protection des données personnelles dans un environnement numérique en constante expansion. L'Autorité a indiqué que cette campagne vise à orienter les citoyens vers les bonnes pratiques permettant de préserver leur identité numérique, ainsi qu'à leur faire connaître les démarches essentielles qui garantissent la protection de leur vie privée et de leurs données, à l'heure de l'usage croissant des applications et services électroniques. "L'ARPCE invite tous les abonnés à effectuer une étape cruciale avant de désactiver leur carte SIM mobile ou de résilier leur abonnement. Cette étape consiste à mettre à jour ou à déconnecter tous les comptes et services numériques liés au numéro de téléphone mobile concerné", a indiqué hier l'ARPCE dans sa page officielle facebook Elle précise que ces comptes et services incluent, sans s'y limiter : les comptes de réseaux sociaux tels que Facebook ou Instagram. Les services de messagerie, notamment ceux utilisés pour la récupération des mots de passe. Les comptes bancaires et les applications financières. Les autres applications et services nécessitant une connexion à un numéro de téléphone. "Votre identité numérique commence avec votre carte SIM ; protégez-vous", ajoute l'autorité. Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'efforts continus visant à promouvoir la culture numérique auprès des citoyens et à réduire les risques potentiels liés à la perte de contrôle des comptes personnels résultant du changement ou de l'annulation des numéros de téléphone.

I.B.

INDUSTRIE DES TURBINES À GAZ

Une dynamique arabe menée par l'Arabie Saoudite et l'Algérie

L'industrie des turbines à gaz suscite un intérêt croissant dans le monde arabe, notamment en Arabie saoudite et en Algérie, dans un contexte de demande mondiale croissante de production d'électricité à partir de gaz.

Par : Ines B

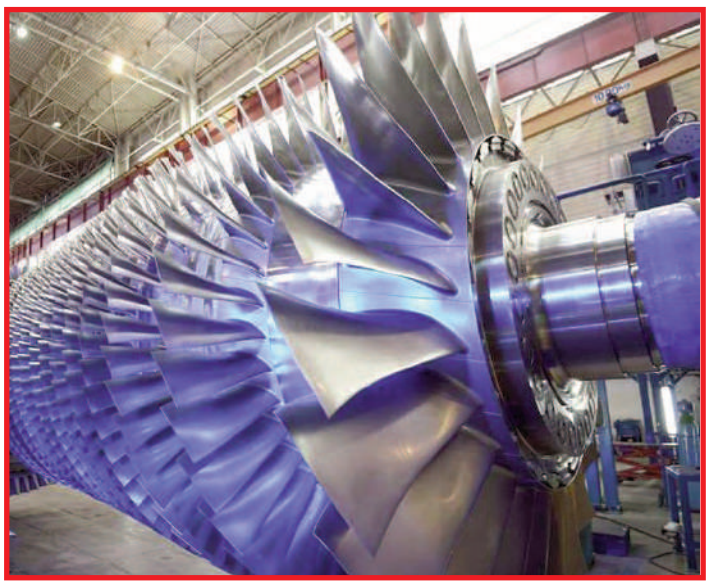

A l'échelle mondiale, la demande de turbines à gaz devrait atteindre un nouveau record cette année, après une croissance annuelle supérieure à 34 %, pour atteindre 60 gigawatts (GW), son plus haut niveau depuis dix ans. Selon l'Energy Research Unit, basée à Washington, la demande devrait dépasser la capacité de production mondiale de 70 GW de près de 20 %, ce qui soulève des inquiétudes quant aux délais de livraison et à la hausse des prix. Dans ce contexte concurrentiel, 25 grandes entreprises et 40 usines contribuent à la capacité de production mondiale, dont une usine saoudienne qui joue un rôle de premier plan dans la région. Depuis 2014, des mesures ont été prises pour développer l'industrie des turbines à gaz en Algérie grâce à un partenariat entre General Electric et Sonelgaz, qui a donné naissance à la société General Electric Algeria Turbines (GEAT). L'entreprise, située à Aïn Yagout, dans la wilaya de Batna, est détenue conjointement par Sonelgaz (51 %) et General Electric (49 %). Elle exploite quatre usines réparties sur 20 hectares : Une usine de turbines à gaz d'une capacité de 100 à 300 MW. Une usine de turbines à vapeur d'une capacité de 50 à 160 MW. Une usine de générateurs à courant alternatif, qui s'intègre aux turbines pour convertir l'énergie mécanique en électricité et une usine de systèmes de contrôle et de mesure, qui équipe les turbines fabriquées. En 2024, l'usine de turbines à gaz algérienne a signé un accord avec General Electric afin d'accroître sa capacité de production, notamment pour la fabrication d'équipements destinés aux centrales électriques à haute et très haute tension. L'année 2021 a marqué un tournant majeur : en octobre, l'Algérie a fait son entrée officielle sur le marché de l'exportation de turbines à gaz, suite à l'annonce par GEAT de la signature d'un accord portant sur l'exportation de deux turbines à gaz vers un client du Moyen-Orient. L'Algérie est ainsi devenue le premier pays africain à exporter ce type de turbine, qui devrait produire environ 500 mégawatts d'électricité une fois opérationnelle. Cette exportation a été suivie d'autres contrats, notamment une nouvelle livraison de turbines aux Pays-Bas pour 1,375 million de dollars en août 2022. En avril 2025, Sonelgaz et General Electric ont signé de nouveaux protocoles d'accord avec un client du Moyen-Orient dont l'identité n'a pas été divulguée, portant notamment sur l'exportation de nouvelles turbines à gaz algériennes. Parallèlement, l'Algérie envisage de se positionner sur le marché syrien pour la fourniture de turbines à gaz. La Syrie négocie actuellement avec deux entreprises internationales en vue de la fourniture de turbines dans le cadre de ses efforts de reconstruction du secteur énergétique. Des sources, s'exprimant en exclusivité pour la plateforme spécialisée dans l'énergie, confirment la capacité de l'usine General Electric Algérie à produire des turbines à haut rendement à des prix compétitifs. Malgré l'absence de négociations en cours entre les deux pays, ces mêmes sources indiquent : « L'Algérie est prête à signer un contrat dès que les conditions nécessaires à la fourniture des turbines seront réunies.» L'Algérie est également en négociations avec des pays africains en vue d'exporter des turbines à gaz, selon des déclarations officielles publiées en mars 2025.

Inès B.

PÉTROLE : Les cours stabilisés

Les cours du pétrole ont fait du surplace, hier, freinés par l'apaisement des inquiétudes sur d'éventuelles perturbations de l'offre après l'attaque ukrainienne de la semaine dernière sur un port pétrolier russe, selon le site prixdubaril. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des frappes de drone de l'Ukraine ont ciblé Novorossiïsk, ville portuaire sur les bords de la mer Noire, dans la région de Krasnodar, dont la raffinerie aurait pris feu.Cette attaque a temporairement "provoqué un arrêt des exportations de pétrole estimé à environ 2% de l'offre mondiale", souligne John Evans, analyste chez PVM Energy. Après s'être enflammés vendredi, les prix du brut sont depuis redescendus à la suite de "signes de reprise des activités au port de Novorossiïsk", signalent les analystes de DNB. Vers 11H25 GMT (12H25 HEC), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, lâchait tout juste 0,08% à 64,34 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, refluait à peine de 0,03% à 60,07 dollars. En parallèle, l'Iran aurait saisi un pétrolier qui a changé soudainement de cap dans le détroit d'Ormuz pour se diriger vers les eaux Iraniennes vendredi, estiment deux sociétés de sécurité maritime, Vanguard Tech et Neptune P2P Group, interrogées par l'AFP. Ce dernier incident "accentue la prime de risque géopolitique", indiquent les experts de DNB, ce qui soutient à la marge les prix de l'or noir. En toile de fond, les États-Unis ont promis de sanctionner les géants pétroliers russes Rosneft et Lukoil, ce qui pourrait en théorie déstabiliser l'offre. Mais le ministère américain des Finances a notamment donné son feu vert au prolongement des activités de Lukoil en Bulgarie jusqu'au 29 avril 2026. "Le scepticisme" reste de mise quant à l'éventualité que "les sanctions américaines soient pleinement mises en œuvre", note M. Evans.

L'ENTREPRENEURIAT SE RENFORCE DANS LES UNIVERSITÉS

Les jeunes porteurs de projets prennent le devant de la scène

Dans une allocution prononcée, à l'occasion, de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, organisée à l'université Akli Mohand Oulhadj, la wali de Bouira, Houria Aggoune, a souligné que la célébration de cette semaine traduit « l'importance que le président de la République accorde à l'entrepreneuriat », considéré comme un axe central de sa vision visant à renforcer l'économie de la connaissance et à promouvoir les initiatives innovantes au service de la croissance nationale. La wali a également rappelé la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux destiné à dynamiser l'écosystème entrepreneurial. Celui-ci repose notamment sur l'amélioration du climat d'investissement, la création d'un cadre favorable aux porteurs d'idées et aux start-tups, ainsi que sur l'accompagnement assuré par différents dispositifs de soutien permettant aux jeunes de concrétiser leurs projets. La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat a débuté hier, avec un programme dense et diversifié. Les participants ont pris part à une table ronde consacrée à l'entrepreneuriat en Algérie, intitulée « Opportunités et défis », animée par des professionnels du secteur. La journée a également été marquée par la signature de plusieurs partenariats stratégiques associant l'université de Bouira, la Commission nationale de la joaillerie, le Centre national du registre du commerce (CNRC), CARAVIC et l'incubateur numérique. Ces accords visent à soutenir les projets innovants et à renforcer le développement des startups. Les étudiants ont en outre assisté à un exposé sur le master dédié au contrôle des drones, tandis que le concours du Défi de la créativité universitaire et de l'innovation ouverte a été lancé, avec à la clé le prestigieux Prix du ministère pour l'étudiant entrepreneur. Un salon ouvert a enfin mis en lumière les startups, les initiatives innovantes et les réussites entrepreneuriales locales, offrant une vitrine concrète de la dynamique portée par les jeunes. La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat se poursuivra jusqu'au 23 novembre, avec un programme continu consacré à la sensibilisation, à la formation et à l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

"L'Algérie, un hub économique et diplomatique en Afrique"

L'expert en géopolitique et membre du forum économique mondial, Arslane Chikhaoui, a parlé, hier, sur les contours de l'intégration africaine en insistant sur le rôle essentiel que l'Algérie peut y jouer, affirmant que « l'intégration africaine ce n'est pas uniquement une idée, mais du concret ». Intervenant à la radio chaine 3, il a précisé que l'organisation récente d'événements d'envergure, comme la conférence africaine des startups et la Foire commerciale interafricaine (IATF), illustre la volonté de l'Algérie de se positionner comme un hub continental de l'événementiel économique. Il rappelle que « l'Algérie s'est fixé comme objectif d'être un peu un hub du continent africain », renforçant ainsi sa diplomatie économique et sa visibilité internationale. « Grâce à sa position stratégique entre la Méditerranée et l'Afrique, ainsi qu'à ses avantages compétitifs, notamment la stabilité politico-sécuritaire et un cadre légal favorable avec le code des investissements, l'Algérie offre un environnement attractif pour les investisseurs, africains ou étrangers. Le pays cherche à diversifier son économie, ne plus dépendre uniquement de la rente pétrolière, mais à développer une industrie capable d'attirer durablement les capitaux et les talents », ajoute encore Chikhaoui. Enfin, Chikhaoui rappelle que « le contexte régional est complexe, marqué par le terrorisme et les trafics dans le Sahel voisin. L'Algérie agit notamment via les zones économiques frontalières », dénonçant aussi les peurs infondées sur les migrations vers l'Europe, en soulignant que « les flux migratoires intraafricains constituent les 75% des flux migratoires globaux de l'Afrique », contrairement au discours européen alimenté par l'extrême droite. Du reste, il estime que la course aux ressources stratégiques sur le continent, dont une large part est en Algérie, renforce le besoin pour le pays d'être acteur et non terrain de chasse pour les puissances extérieures. En définitive, « il faut être proactif aujourd'hui et ne pas laisser le monopole du marché à quelques-uns ». Abordant le rôle de la Banque africaine de développement qui, selon lui, occupe un rôle stratégique, en finançant notamment des projets d'infrastructure majeure, il dira que « le fait que la banque africaine de développement s'active, il y a un réveil de l'Afrique ». Cette maturité nouvelle se traduit, selon lui, par un soutien accru aux initiatives continentales, sans conditionnalités politiques portant atteinte à la souveraineté, contrairement à d'autres institutions internationales. Pour Chikhaoui, cette volonté africaine de s'auto-développer se traduit par « des outils financiers adaptés », « des projets à long terme », et « une meilleure exploitation des ressources naturelles », avec le gaz, le pétrole, les minerais stratégiques, qui devront ensuite être transportés efficacement, comme l'atteste l'exemple d'une ligne ferroviaire reliant le Sahel à la Méditerranée.

I. B.

KAMEL AGSOUS, PRÉSIDENT DE LA BASTP:

"Consolider la politique de proximité"

« Il y a une exigence extrêmement importante en matière de standards de fabrication et la mise à niveau permettra aux entreprises, donc aux PME de sous-traitance, de fabriquer et d'être organisées au niveau des standards internationaux ».

Par Inès B.

Le professeur d'économie à l'Université d'Alger, Ahmed Hidouci a affirmé hier que les décisions prises lors du Conseil des ministres de dimanche, présidé par le président Abdelmadjid Tebboune, contribuent à renforcer le dynamisme économique et à consolider une politique de proximité avec les citoyens. Lors de son intervention à la radio chaine 1, il a déclaré que toute division administrative est liée à plusieurs facteurs et que la décision d'élever onze wilayas déléguées des Hauts Plateaux et du Sud au rang de wilayas à part entière découle des considérations économiques et sociales, ainsi que d'autres facteurs alliant efficacité, consolidation d'une politique de rapprochement de l'administration avec les citoyens et optimisation de l'utilisation des ressources disponibles pour dynamiser l'économie locale. Ahmed Hidouci a ajouté que le projet de loi sera soumis aux députés pour examen des textes et décrets d'application, notamment concernant le découpage des communes, la délimitation des circonscriptions électorales et autres points. Sur le plan économique et social, le Dr Ahmed Hidouci a également salué la directive du Président visant à élaborer un projet de loi augmentant le salaire minimum et les allocations chômage. « La hausse des salaires est liée au pouvoir d'achat des citoyens, et il est essentiel que ces derniers se sentent à l'aise financièrement, notamment les chômeurs. Parallèlement, il est impératif d'accélérer les grands projets d'insertion professionnelle afin de les intégrer au marché du travail.», a-t-il déclaré. De plus, l'intervenant sur la radio chaîne 1 a souligné que le projet de chemin de fer minier Tindouf-Béchar, dont le Président a ordonné l'inauguration en janvier 2026, représente une réalisation sans précédent et un véritable atout économique et social. "Il contribuera à désenclaver la région et à dynamiser l'économie locale dans tous les secteurs. Sur le plan économique, il permettra à l'Algérie d'exploiter l'un des plus importants gisements de minerai de fer de Gara Djebilet et d'accroître les recettes publiques" ajoute-t-il à ce sujet. Concernant le décret présidentiel autorisant l'exploitation locale du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet dès le premier trimestre 2026, l'économiste a expliqué que cette mesure constituera un atout majeur et une ressource supplémentaire importante pour l'économie nationale. Complémentaire au secteur des hydrocarbures, elle permettra, selon lui, de réduire la facture des importations, de fournir une matière première locale et de créer des milliers d'emplois directs et indirects. Il a ajouté qu'elle consolidera le principe de souveraineté économique face aux fluctuations du marché international et à l'arrivée d'acteurs majeurs qui le contrôlent, ainsi que le secteur du minerai de fer.

Inès B.

ALGEST 2025

Yahia Bachir inaugure la 10è édition

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, accompagné du président de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) Omar Rekache, et du président de la bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (Bastp), Kamel Agsous, a inauguré hier la 10e édition du salon ALGEST 2025. Cet événement est considéré comme l'un des plus importants du secteur économique national, compte tenu de son rôle majeur dans le soutien à la sous-traitance industrielle et la promotion des partenariats de production.

"Lors de sa visite des stands d'exposition, le ministre a rencontré différents exposants, notamment des sous-traitants et des fabricants locaux, et s'est informé de leurs innovations et de leurs capacités de production dans plusieurs secteurs", a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette édition a également été marquée par la forte participation d'institutions affiliées à l'Armée populaire nationale, qui ont présenté leurs capacités de production et leur soutien constant au développement de l'industrie nationale.

"Dans son discours d'ouverture, le Ministre a affirmé que le salon ALGEST a démontré, au fil de ses éditions successives, sa capacité à offrir un espace professionnel efficace réunissant sous-traitants, petites et moyennes entreprises (PME), entrepreneurs et investisseurs afin de favoriser le dialogue, l'échange d'expériences et d'offrir des opportunités concrètes pour le développement de l'industrie nationale. Ce développement repose sur l'intégration, l'augmentation du contenu local et l'insertion progressive de nos institutions dans les chaînes de valeur mondiales", ajoute le ministère dans son communiqué.

Le Ministre de l'industrie a souligné que le gouvernement, sous l'égide du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, considère la sous-traitance industrielle comme un pilier fondamental du développement économique. Élément stratégique, elle contribue au soutien de la production locale, à l'amélioration de la qualité des produits, au renforcement des services techniques et à la fourniture de solutions technologiques aux fabricants, conformément aux objectifs de l'État visant à bâtir une véritable industrie créatrice de richesse et d'emplois à forte valeur ajoutée.

Il a également affirmé que le Président de la République s'est fixé pour objectif stratégique de porter la contribution du secteur industriel au produit intérieur brut (PIB) à 13 % d'ici fin 2027. Cet objectif ambitieux, mais réalisable, repose sur le dynamisme du secteur et l'engagement de tous les acteurs industriels en faveur du développement et de la diversification de la production nationale.

Dans ce contexte, le Ministre a cité l'industrie automobile comme un exemple éloquent de croissance rapide, fortement dépendante de la sous-traitance. Il a plaidé pour le renforcement d'un réseau national de sous-traitants performant afin de faciliter la transition de l'assemblage à la production proprement dite, préservant ainsi la valeur ajoutée nationale et renforçant la compétitivité des entreprises nationales sur les marchés régionaux et internationaux. Le ministre a également expliqué que le développement de la sous-traitance industrielle représente un choix économique et social à multiples facettes.

En conclusion, le ministre a salué les efforts déployés pour assurer le succès de cette édition, et a appelé à adopter une approche axée sur les résultats afin de soutenir la transformation industrielle souhaitée et de tirer parti des opportunités offertes à l'industrie nationale.

Inès B.

BOUIRA

Deux éleveurs de caprins primés au "SEVAGRO 2025"

Pas moins de 120 exposants, représentant différentes wilayas, dont Béjaia, Bouira, Tizi Ouzou, Ghardaïa ont pris part au Salon "SEVAGRO" organisé, à Bouira, par l'entreprise Vision Art, en collaboration avec la DSA. L'objectif de cette édition est placé sous le signe de la modernisation du secteur agricole, via le recours à la numérisation et à la technologie.

Un éleveur de Bouira et un autre de Bejaia ont remporté le 1er prix du meilleur caprin de la 3e édition du Salon national de l'entreprenariat vert, de l'agriculture et de l'agroalimentaire (SEVAGRO 2025) qu'abrite la wilaya de Bouira depuis mercredi dernier, a-t-on appris samedi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Un prix du meilleur caprin a été remis par le jury composé d'éleveurs professionnels, de vétérinaires et des membres du Centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG), a précisé à l'APS Mme Salima Kerkoud, responsable à la DSA de Bouira. Il s'agit d'une distinction attribuée à l'éleveur de la meilleure chèvre, d'une valeur de 100.000 DA, Tikherbabine Hafid, du village Ath Hamdoune, relevant de la commune d'Aghbalou (Bouira). Selon la même responsable, la chèvre présentée par l'éleveur d'Aghbalou est de race alpine mais née et élevée en Algérie. Le prix du meilleur bouc au Salon, de la même valeur, a été remis à un éleveur de la wilaya de Béjaia, a encore précisé Mme Kerkoud. Les stands du SEVAGRO installés sur la grande cour jouxtant le complexe sportif Rabah-Bitat, continuent de drainer un public nombreux, notamment les investisseurs agricoles, les éleveurs, et des sociétés de l'agroalimentaire, de différentes wilayas. Cent vingt (120) exposants représentant différentes wilayas comme Béjaia, Bouira, Tizi Ouzou, Ghardaïa ont pris part au Salon organisé par l'entreprise Vision Art, en collaboration avec la DSA. Le Salon a été inauguré mercredi dernier par le wali de Bouira, Mme Houria Agoune. A l'ouverture de cette manifestation clôturera dimanche, un expert agricole venu de Tunisie avait présenté au public un modèle réussi d'une ferme agricole intelligente. L'objectif de la présente édition de cette manifestation est de « moderniser le secteur agricole dans notre pays via le recours à la numérisation et à la technologie », a indiqué le directeur des services agricoles de la wilaya de Bouira, Zine Labidine Bendjaballah. La troisième édition du Salon national de l'entreprenariat vert, de l'agriculture et de l'agroalimentaire (SEVAGRO 2025) organisée à Bouira depuis mercredi dernier, s'est clôturée dimanche avec la remise du prix de la meilleure start-up, lors d'une cérémonie tenue au complexe de loisirs AB Park du centre-ville. Lors de cette cérémonie, les autorités locales de la wilaya et les responsables du secteur ont remis le prix de la meilleure start-up à un jeune entrepreneur originaire de Haizer (Est de Bouira), qui travaille en collaboration avec un homme d'affaire algérien au Brésil pour la promotion et le développement des cultures fourragères en Algérie. « Le projet de ce jeune entrepreneur porte sur la culture en Algérie d'une plante fourragère importée du Brésil pour développer ce genre de culture jouissant d'une importante valeur nutritionnelle au profit du cheptel ovin et bovin », a expliqué à l'APS Mme Salima Kerkoud, responsable à la direction des services agricoles (DSA). Plusieurs autres porteurs de projets, des étudiants de l'université Akli Mohand Oulhadj, ont participé à ce concours avec une série de projets innovants, a-t-elle précisé. Pour rappel, la 3e édition de SEVAGRO a été marquée également par la remise de prix du meilleur caprin, qui est revenu à un éleveur de Bouira, pour la meilleure chèvre, et à un autre de Béjaia pour le meilleur bouc. Organisée par l'entreprise Vision Art en collaboration avec la DSA de Bouira, la présente édition a réuni 120 exposants représentant plusieurs wilayas. Cinq jours durant, le salon a réussi à drainer un public nombreux, notamment des investisseurs agricoles, des éleveurs, et des sociétés de l'agroalimentaire, de différentes wilayas, venus visiter les stands de la foire installée près du complexe sportif Rabah Bitat de la ville de Bouira. L'objectif de la présente édition de cette manifestation est de moderniser le secteur agricole dans notre pays via le recours à la numérisation et à la technologie, avait souligné Mme Kerkoud à son ouverture.

DJELFA

PRODUCTION DE PLUS D'UN MILLION DE QUINTAUX DE POMMES DE TERRE SAISONNIÈRE

La wilaya de Djelfa réalise une production dépassant 1,167 million de quintaux de pomme de terre saisonnière au titre de la campagne agricole en cours. Cette production de pomme de terre, équivalente à celle cumulée sur plusieurs saisons écoulées, est réalisée sur une superficie de près de 3.200 hectares répartis à travers différentes communes, selon la direction des services agricoles (DSA). La culture de la pomme de terre à Djelfa, suscitant un intérêt marqué auprès des agriculteurs locaux, est concentrée dans plusieurs zones agricoles des communes de Had Shari, El Birine et Bouiret Lahdab, connues pour la production de diverses variétés, saisonnières et non saisonnières. A noter que le rendement à l'hectare de ce tubercule a connu une « hausse record » grâce aux échanges d'expérience avec des producteurs expérimentés de Mascara, Sétif et Aïn Defla. Le rendement est passé de près de 130 quintaux il y a une décennie à près de 240 quintaux lors des trois dernières campagnes. La campagne de plantation de la pomme de terre précoce (primeur) a été lancée dernièrement sur une superficie ciblée de plus de 2.100 hectares, ce qui va contribuer à assurer une production de nature à couvrir les besoins du marché en la matière, selon la même source.

TÉBESSA

Plus de 126.500 ha à emblaver

La campagne labours-semailles cible, dans la wilaya de Tébessa, une superficie de 126.550 ha au titre de la saison agricole 2025-2026, a indiqué, samedi, le directeur des services agricoles (DSA), Djamel Boudjenah. Le même responsable a précisé à l'APS que la superficie consacrée à la culture des céréales a sensiblement augmenté par rapport à la saison écoulée qui avait permis d'emblaver 107.000 ha avec, à la clé, une production de 1,3 million de quintaux de différentes espèces de céréales. Le DSA a également précisé que cette saison, 49.441 ha ont été dédiés au blé dur, 72.922 ha à l'orge, 3.939 ha au blé tendre et plus de 248 ha à l'avoine, ajoutant que la superficie irriguée a atteint les 18.602 ha dans la wilaya de Tébessa. Boudjenah a souligné que la campagne labours-semailles, entamée au début du mois d'octobre dernier, se poursuit dans des conditions « satisfaisantes », avec la mobilisation, dans les dépôts de la CCLS (Coopérative des céréales et des légumes secs) des ressources nécessaires en semences et en engrais, ainsi que le matériel agricole nécessaire. Selon le même responsable, les céréaliculteurs sont « dûment accompagnés après avoir été sensibilisés à la nécessité de respecter le parcours technique en matière de labour profond et de techniques d'irrigation afin de développer cette filière agricole stratégique ».

EL-MENIAA

Un chantier de 250 logements "LPA" lancé

Un projet de 253 logements de type promotionnel aidé (LPA) a été lancé au niveau du nouveau pôle urbain de la commune de Hassi El-Gara (wilaya d'El-Meniaa), a-t-on appris dimanche de la direction de wilaya du secteur de l'Habitat. Lors du lancement du projet, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a appelé les entreprises réalisatrices au respect des normes techniques, en vue de réaliser des habitations à la hauteur des attentes des citoyens, avec un cachet esthétique et urbanistique qui sied aux nouveaux pôles urbains. Le directeur de l'Habitat d'El-Meniaa, Yacine Bradai, a indiqué à l'APS que le lancement de ce projet, couvrant une superficie de 20 hectares, s'inscrit dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics de satisfaire la demande sur le logement à travers des pôles d'habitat de différentes formules. Il a fait part aussi de l'existence d'un projet similaire pour la réalisation de 247 logements de même type (auto-construction) au niveau du nouveau pôle urbain de Hassi El-Gara, et qui regroupe différentes formules d'habitat et des équipements publics. Ces opérations entrent dans le cadre de projets publics lancés ou programmés au niveau du nouveau pôle urbain de Hassi El-Gara, et englobant, en plus des habitations de différentes formules, divers équipements publics et de services, ainsi que l'organisation de dessertes de transport publics.

ALLERGIES ET RÉGIMES ALIMENTAIRES

Gare aux excès non recommandés !

Les régimes alimentaires d'exclusion sont inévitables pour les cœliaques ou les personnes souffrant du syndrome du côlon irritable. Toutefois, alertent les experts, si vous n'êtes pas malade, exclure des groupes d'aliments n'est pas recommandé.

Supprimer certains aliments peut favoriser l'apparition de nouvelles allergies , c'est ce que révèle les chercheurs qui expliquent qu'exclure des aliments du régime alimentaire peut subtilement changer notre réponse immunitaire lorsque nous les consommons à nouveau. « Chez certaines personnes, en particulier chez celles souffrant d'eczéma ou ayant eu des allergies alimentaires par le passé, cette perte de tolérance peut engendrer des réactions dangereuses, même des anaphylaxies, manifestations allergiques sévères pouvant être très graves, au moment de la réintroduction de l'aliment banni », soulignent les experts. « Ce risque est souvent négligé avec la popularité grandissante des régimes d'exclusion. Aux États-Unis par exemple, le Centre national de statistiques de santé des CDC (Centers for Disease Control and Prevention, Centre de contrôle et de prévention des maladies) déclarent que les Américains suivent plus de ces régimes que jamais. Certains le font parce qu'ils sont cœliaques ou souffrent du syndrome du côlon irritable, d'autres pour réduire les ballonnements, la fatigue ou les douleurs articulaires. Les tendances sur les réseaux sociaux comme le #cleaneating, n'ont fait qu'intensifier l'attrait de tels régimes. En 2024, plus de la moitié des Américains ont confié suivre un régime particulier, contre 38 % en 2019 », indiquent les chercheurs. Cependant, pour le système immunitaire, une exposition régulière aux protéines alimentaires permet de maintenir un état de tolérance. Cet état peut être perturbé lorsque ces aliments disparaissent du menu pendant trop longtemps. Comprendre comment et pourquoi ce changement se produit est essentiel afin de savoir quand les régimes d'exclusion peuvent aider, et quand ils sont dangereux ». Selon Brian Vickery, responsable du département d'allergies et d'immunologie et directeur du programme sur les allergies alimentaires au sein de l'hôpital pour enfants Emory d'Atlanta, « le rôle de l'intestin n'est pas enviable », « Il doit identifier et répondre à un déluge constant de stimuli environnementaux qui peuvent être à la fois dangereux et sains. » Le tube digestif, qui contient plus de lymphocytes immunitaires qu'aucune autre partie du corps, est confronté à des centaines de milliards de microbes et à plus de 30 kilogrammes de protéines alimentaires chaque année. Et pourtant, il parvient à se défendre contre des envahisseurs néfastes tout en ignorant les aliments qui ne présentent aucun danger et les bactéries bénéfiques. Ce numéro d'équilibriste repose sur la tolérance orale, un procédé durant lequel les réponses immunitaires aux protéines alimentaires ingérées sont activement supprimées, ce qui enclenche les réactions néfastes, telles que les allergies alimentaires. Bien que l'on ne comprenne pas totalement les mécanismes immunitaires sous-jacents, cette dernière étude indique qu'ils commencent avec des cellules présentatrices d'antigène, qui capturent les antigènes alimentaires dans l'intestin et inhibent la réaction des lymphocytes T proches. Ce signal engendre des lymphocytes T régulateurs d'antigènes spécifiques, qui apaisent la réponse du système immunitaire aux protéines alimentaires. « L'intestin est important à l'établissement initial de la tolérance », explique Michael Pistiner, directeur du département des allergies alimentaires, de leur prévention, explication et traitement au sein de l'hôpital pour enfants MassGeneral. « Si vous n'êtes pas déjà allergique, une introduction précoce aux aliments peut aider à soutenir la tolérance chez les nourrissons et prévenir chez eux le développement d'allergies alimentaires. » Cette protection ne disparaît pas au sortir de l'enfance. Une exposition continue et régulière aux aliments participe au maintien de la tolérance orale tout au long de la vie. Des recherches récentes ont été menées chez des patients souffrant d'allergies alimentaires suivant un traitement d'immunothérapie orale. Il s'agit d'un traitement au cours duquel des doses toujours plus grandes d'aliments allergènes sont consommées par voie orale. Ces études soulignent que l'ingestion continue est souvent nécessaire au maintien d'un état désensibilisé. Inversement, il existe des preuves que les régimes d'exclusion chez certains peuvent déstabiliser la tolérance orale et encourager le système immunitaire à développer des allergies.

A.B

GHARDAÏA

Des implants cochléaires pour une vingtaine d'enfants

Une vingtaine d'enfants atteints de surdité profonde ou sévère bénéficieront d'implant cochléaire dans la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre d'un jumelage inter-hôpitaux, a-t-on appris dimanche auprès de l'établissement public hospitalier « Brahim Tirichine » de Ghardaïa. Une équipe médicale spécialisée du Centre hospitalo-universitaire "Frantz Fanon" de Blida, dirigée par Pr Kheireddine Ouennoughi, Chef de service ORL et chirurgie cervico-faciale, effectuera durant près d'une semaine (15-20 novembre) des interventions d'implant cochléaire au profit de quatre enfants atteints de surdité sévère, profonde ou congénitale par jour, a-t-on indiqué de même source. Une liste de patients éligibles pour subir une opération de pose d'implant cochléaire a été dressée après établissement des diagnostics et une étude approfondie des dossiers proposés. Ces actes médicaux spécialisés seront dispensés dans le cadre de la solidarité entre l'association »Echo d'implant cochléaire et la baisse de l'audition de Ghardaïa », dirigée par Abdeslam Bakelli, et le service ORL du CHU de Blida afin de permettre aux enfants de retrouver l'audition, après la pose de l'implant cochléaire, un suivi concernant la tolérance à l'implant et une période de rééducation orthophonique, a-t-on expliqué.

VACCIN CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Plus d'un million de vies sauvées

Le renforcement des campagnes de vaccination contre le papillomavirus humain (VPH) dans les pays à faible revenu a permis d'éviter plus d'un million de décès du cancer du col de l'utérus ces trois dernières années, a annoncé lundi l'Alliance du Vaccin, Gavi. « Plus d'un million de décès par cancer du col de l'utérus ont été évités, et environ 86 millions de jeunes filles sont désormais protégées contre la principale cause de ce cancer, grâce à un effort concerté de trois ans mené par Gavi (...) et les pays à faible revenu », a déclaré l'organisation dans un communiqué. Cette annonce fait suite à une relance du programme de vaccination contre le papillomavirus humain en 2023 par Gavi pour protéger des millions de jeunes filles contre la principale cause du cancer du col de l'utérus et prévenir ainsi plus d'un million de décès. « Grâce à l'engagement exceptionnel des pays, des partenaires, de la société civile et des communautés, nous avons atteint cet objectif plus tôt que prévu », a déclaré le Dr Sania Nishtar, présidente de cette organisation internationale qui s'appuie sur des financements publics et privés pour vacciner les enfants dans les pays les plus pauvres. Cet effort collectif contribue à des progrès mondiaux majeurs vers l'élimination de l'une des maladies les plus mortelles pour les femmes », car encore aujourd'hui, « toutes les deux minutes, une femme meurt d'un cancer du col de l'utérus », a-t-elle souligné.

ETUDE

La peau d'orange, un remède pour l'inflammation

Les oranges, un concentré de vitamine C qui fait du bien. Selon une étude publiée dans Human Nutrition & Metabolism, la partie la plus sous-estimée de ce fruit qui est la peau serait aussi l'une des plus précieuses pour la santé. Des chercheurs nigérians ont récemment montré que les écorces d'orange regorgent de fibres et de polyphénols, ces molécules anti-oxydantes qui aident à combattre l'inflammation. C'est grâce à la pectine, une fibre soluble qui facilite le transit intestinal et aide à réguler la glycémie. « Les fibres contenues dans les pelures favorisent la croissance de micro-organismes bénéfiques dans les intestins », précisent les auteurs. En clair, en jetant la peau de l'orange, vous privez votre microbiote d'un véritable festin. Les chercheurs expliquent aussi que les flavonoïdes de l'écorce peuvent bloquer la prolifération des mauvaises bactéries et renforcer la barrière intestinale, souvent affaiblie par le stress ou une alimentation trop transformée. Comment consommer sans risque ? Rassurez-vous : pas besoin de croquer directement dans une orange entière. Le plus simple, c'est de congeler le zeste râpé pour parfumer vos desserts, vos smoothies ou même un plat salé. Mais avant de vous lancer, petit rappel important : n'oubliez pas de laver vos oranges ! Si elles ne figurent pas parmi les fruits les plus contaminés par les pesticides, il reste préférable de choisir des oranges bio et de les rincer soigneusement à l'eau froide. Un bain rapide dans du vinaigre dilué peut aussi aider à éliminer bactéries et résidus.

PRÉSIDENTIELLE AU CHILI

La communiste Jara et l'ultraconservateur Kast au second tour

La candidate de la coalition de centre gauche au pouvoir recueille 26,71 % des suffrages, contre 24,12 % pour son rival ultraconservateur. Ils s'affronteront le 14 décembre prochain.

La candidate du Parti communiste Jeannette Jara et son rival d'extrême droite José Antonio Kast s'affronteront au second tour de la présidentielle chilienne, après être arrivés en tête dimanche du premier tour du scrutin. La candidate de la coalition de centre gauche au pouvoir recueille 26,71% des suffrages, contre 24,12% pour son rival ultraconservateur, selon des résultats officiels portant sur près de 83% des bulletins dépouillés. Ils s'affronteront le 14 décembre. Avant le premier tour, les sondages ont toutefois prédit la défaite de Jeannette Jara au second tour en cas de qualification face à un candidat de droite ou d'extrême droite, en raison du report des voix. Ces résultats « sont une très mauvaise nouvelle pour Jeannette

Jara », commente Rodrigo Arellano, analyste à l'Université du Développement du Chili. « Toutes les projections de son équipe tablaient sur plus de 30 % », explique-t-il, soulignant que « l'ensemble des candidats de l'opposition la devancent de près du double ». L'ancienne ministre du Travail a exhorté les électeurs à ne pas laisser la montée de la criminalité les pousser vers l'extrême droite. « Ne laissez pas la peur endurcir vos cœurs », a-t-elle déclaré. Pour la première fois depuis la fin de la dictature d'Augusto Pinochet en 1990, la droite radicale pourrait revenir au pouvoir.

« Nous allons reconstruire » le pays, a lancé José Antonio Kast. L'extrême droite était aussi représentée par le député libertarien Johannes Kaiser, souvent présenté comme la version chilienne du président argentin Javier Milei. Il recueille 13,93 % des suffrages. L'économiste iconoclaste Franco Parisi a créé la surprise en terminant troisième avec 19,42 %. Plus de 15,6 millions d'électeurs étaient appelés à départager huit candidats, ainsi qu'à renouveler la Chambre des députés et la moitié du Sénat.

EST DE LA RDC

L'UE salue l'accord entre Kinshasa et le M23

L'Union Européenne (UE) a salué dimanche la signature samedi du Cadre de Doha pour un Accord de paix global entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le M23. L'UE salue l'Accord-cadre pour la paix, signé à Doha, comme une avancée positive vers une paix durable dans l'est de la RDC », a déclaré sur les réseaux sociaux Anouar El Anouni, porte-parole de l'UE pour les Affaires étrangères. « Nous remercions le Qatar pour son engagement et ses efforts diplomatiques », a-t-il ajouté. Kinshasa et le M23 avaient signé en juillet à Doha une déclaration de principe en faveur d'un « cessez-le-feu permanent », qui n'a pas mis fin aux combats, même si le front est resté relativement stable depuis le mois de mars. Samedi, les belligérants ont signé un nouvel accord, le Cadre de Doha pour un accord de paix global, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté des responsables des deux parties, ainsi que des médiateurs.

EFFONDREMENT D'UN PONT

Au moins 32 morts en RDC

Au moins 32 personnes ont été tuées lorsqu'un pont surchargé s'est effondré dans une mine de cuivre en République démocratique du Congo, a déclaré dimanche un responsable du gouvernement provincial. S'adressant aux journalistes, le ministre provincial de l'Intérieur, Roy Kaumba Mayonde, a attribué l'accident survenu samedi au « passage précipité des creuseurs », qui aurait provoqué l'effondrement du pont de fortune dans un fossé inondé. Mayonde a indiqué qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer les responsabilités dans cette tragédie.« Malgré une interdiction stricte d'entrer sur le site en raison des fortes pluies et du risque de glissements de terrain, des creuseurs illégaux sont entrés de force dans la mine », a-t-il précisé. Des médias locaux avaient auparavant fait état d'un bilan pouvant atteindre 70 morts dans l'incident survenu dans la mine de Kalando, à Mulondo, dans la province du Lualaba. Une vidéo circulant en ligne et filmée de loin montre une grande partie du site minier s'effondrer, tandis que les personnes présentes tentent de fuir la zone dans la panique. De nombreux travailleurs seraient également coincés sous les décombres alors que les opérations de recherche et de secours se poursuivent. Les accidents miniers sont fréquents en République démocratique du Congo en raison du caractère non réglementé de nombreuses mines, de l'absence de mesures de sécurité et d'infrastructures insuffisantes.

Retour des bases militaires étrangères

L'Équateur dit non

Les Équatoriens ont rejeté dimanche le retour de bases militaires étrangères sur leur territoire, ainsi que la rédaction d'une nouvelle Constitution, selon les premiers résultats du référendum. Environ 61 % des votants ont refusé de lever l'interdiction d'installer des bases étrangères, tandis que 62 % se sont opposés à la création d'une assemblée constituante, d'après les données partielles du Conseil national électoral. « Nous respectons la volonté du peuple équatorien », a réagi le président Daniel Noboa sur les réseaux sociaux, après la défaite de son camp tout en affirmant que son engagement « ne change pas, il se renforce ». Près de 14 millions d'Équatoriens étaient appelés à participer à ce scrutin obligatoire, qui comportait quatre questions. Outre le retour possible de bases militaires interdites depuis 2008 et la rédaction d'une nouvelle Constitution, les électeurs devaient aussi se prononcer sur la fin du financement public des partis politiques et sur la réduction du nombre de parlementaires.

DANEMARK

Un aéroport temporairement fermé après une alerte aux drones

L'aéroport d'Aalborg dans le nord du Danemark a été temporairement fermé, dimanche soir, après le signalement de drones à proximité, ont indiqué lundi les autorités aéroportuaires. « L'aéroport a été fermé pour l'atterrissage et le décollage environ entre 21H30 (20H30 GMT) et 23h15 (22H25 GMT) hier soir après une activité suspecte de drones », a déclaré le porte-parole de Naviair, société chargée du contrôle aérien au Danemark, Jan Eliassen, précisant que quatre vols ont été concernés. Cette fermeture intervient près de deux mois après la survenue d'incidents similaires dans le pays nordique qui avait entraîné l'interdiction des vols de drones civils pendant une semaine pour assurer la sécurité de sommets européens les 1er et 2 octobre. Les enquêteurs danois n'ont jusqu'ici pas réussi à identifier les responsables des vols de drones au-dessus du Danemark. Après l'incident de dimanche soir, la police du Jutland du Nord a écrit sur les réseaux sociaux avoir été « informée qu'un ou plusieurs drones pourraient avoir été aperçus autour de l'aéroport d'Aalborg ». « Nous enquêtons intensément dans la zone. Pour le moment, nous n'avons pas d'autres informations et ne pouvons donc pas confirmer la véracité de la situation », a-t-elle ajouté.

ETATS-UNIS

Sanctions des partenaires commerciaux de la Russie

Le président américain, Donald Trump, a déclaré que le projet de loi proposé au Sénat visant à imposer des sanctions aux pays qui commercent avec la Russie serait acceptable pour lui. Lors d'une déclaration à la presse avant de quitter la Floride dimanche pour regagner la Maison-Blanche, Trump a affirmé : « Les républicains proposent une législation prévoyant des sanctions très sévères contre tout pays qui mène des activités commerciales avec la Russie ». Le chef de la majorité au Sénat, John Thune, avait déclaré en octobre dernier qu'il était prêt à soumettre au vote le projet de loi défendu depuis longtemps par le sénateur Lindsey Graham, représentant de la Caroline du Sud, portant sur des sanctions contre la Russie, mais qu'il ne « souhaitait pas s'engager sur un délai strict ». Le projet de loi autorise Trump à imposer des droits de douane pouvant atteindre 500 % sur les importations en provenance des pays qui achètent des produits énergétiques russes sans apporter un soutien actif à l'Ukraine. Cette mesure vise en particulier les grands consommateurs d'énergie russe, comme la Chine et l'Inde. Trump a ajouté : « Nous pourrions y inclure l'Iran », sans fournir davantage de précisions.

BANGLADESH : Peine de mort contre l'ancienne Première ministre

L'ex-Première ministre en exil du Bangladesh Sheikh Hasina, 78 ans, a été condamnée lundi à mort pour avoir ordonné la répression meurtrière des manifestations qui ont causé sa chute pendant l'été 2024. Au terme de cinq mois de procès, un tribunal de la capitale Dacca a estimé que la « Sheikh Hasina » était coupable de crimes contre l'humanité, notamment pour avoir incité et ordonné des meurtres. « Tous les éléments (…) constitutifs du crime contre l'humanité sont réunis », a déclaré le juge Golam Mortuza Mozumder en rendant son verdict, « nous avons décidé de lui infliger une seule peine, la peine de mort ». Sheikh Hasina (78 ans) a fait défaut à l'injonction judiciaire lui ordonnant de revenir d'Inde pour comparaître à son procès.

EN AMICAL ARABIE SAOUDITE - ALGÉRIE

Test décisif pour les Verts

La sélection nationale disputera cet après-midi, à 17h30 au stade Prince Abdallah Al-Faisal de Djeddah, son deuxième et dernier match amical du dernier stage préparatoire à la CAN 2025 (Maroc). Après la belle victoire 3-1 face au Zimbabwe vendredi dernier, les Verts s'apprêtent à affronter un adversaire d'un tout autre calibre : l'Arabie saoudite, un vrai test pour juger le niveau réel de l'équipe à quelques semaines seulement de l'entrée en lice dans la compétition continentale.

¨Par Marouane A.

L'Arabie saoudite n'est pas un simple sparring-partner. Sélection qualifiée pour la Coupe du monde 2026 après un parcours solide en éliminatoires, elle reste surtout l'équipe qui, lors du Mondial 2022, avait créé l'un des plus grands exploits en battant l'Argentine de Lionel Messi.
Sous la direction d'Hervé Renard, réputé pour son sens de la rigueur et de la discipline tactique, les Saoudiens ont récemment confirmé leur forme en dominant la Côte d'Ivoire, championne d'Afrique en titre, 1-0 à Djeddah. Autant dire que les coéquipiers de Riyad Mahrez auront face à eux une formation solide, compacte et difficile à manœuvrer.

UN MATCH CRUCIAL POUR PETKOVIC AVANT LA LISTE FINALE

Ce rendez-vous sera capital pour Vladimir Petkovic. Le sélectionneur veut profiter de cette dernière sortie pour affiner ses choix, valider certaines options et dégager la liste finale qui participera à la CAN 2025.
Le premier test contre le Zimbabwe lui a offert des indications positives, notamment au niveau de l'animation offensive et de l'efficacité devant le but. Mais cette fois, le niveau d'exigence sera nettement plus élevé.
La sélection a repris l'entraînement dès samedi, enchaînant les ateliers physiques, tactiques et les mises en situation sur les terrains annexes du Stade Roi Abdallah. L'atmosphère est restée studieuse et appliquée, preuve de l'importance accordée à cette dernière étape de préparation.

DES FORFAITS IMPORTANTS AVANT CE CHOC

Petkovic devra toutefois composer avec plusieurs absences de taille, puisque deux nouveaux forfaits ont été confirmés lundi. Il s'agit d'Amine Amoura, buteur et passeur décisif face au Zimbabwe, touché légèrement et Hicham Boudaoui, déjà ménagé en début de stage et finalement jugé inapte pour cette rencontre.
Les deux joueurs ont été autorisés à rejoindre leurs clubs respectifs pour éviter toute aggravation. Ils rejoignent ainsi la liste déjà fournie des blessés : Luca Zidane, Ramy Bensebaïni et Farès Chaïbi, tous contraints de quitter le rassemblement.
Malgré ces absences, Petkovic devrait disposer d'un groupe suffisamment compétitif pour répondre aux exigences de ce deuxième test.
Cette confrontation face à l'Arabie saoudite représente bien plus qu'un simple match amical :
elle doit permettre aux Verts de monter en puissance, de mesurer leur capacité à répondre face à une sélection qualifiée en Coupe du monde, et de valider définitivement les choix du sélectionneur avant l'annonce de la liste définitive. Dans moins d'un mois, l'Algérie entrera en lice dans une CAN 2025 très attendue. Cette sortie à Djeddah pourrait donc servir de référence, autant sur le plan technique que mental, pour aborder le grand rendez-vous continental avec confiance et clarté.

Marouane A.

MONDIAL-2026

LA RD CONGO AU BARRAGE INTERCONTINENTAL

La République démocratique du Congo a décroché dimanche son billet pour les barrages intercontinentaux du Mondial-2026 en écartant le Nigeria au terme d'une séance de tirs au but (1-1 a.p, 4 t.a.b à 3). C'est le capitaine de la RDC le défenseur de Lille et ancien joueur de Marseille, Chancel Mbemba, qui, sous une pluie battante, a réussi le dernier tir au but dans cette finale des barrages africains face aux Super Eagles. Pour disputer leur première Coupe du monde depuis 1974, les Congolais devront encore passer l'étape des barrages intercontinentaux en mars au Mexique, l'un des pays hôtes du Mondial avec les Etats-Unis et le Canada. Avant cette séance de tirs au but, le Nigeria avait ouvert le score par Frank Onyeka dès la 3e minute. Mais Mechak Elia a remis les deux équipes à égalité (32e). La sélection nigériane a alors perdu sa star Victor Osimhen, sortie à la pause sur blessure. Toujours dos à dos à l'issue du temps réglementaire puis de la prolongation, les deux équipes ont procédé à une séance de tirs au but, dont le gardien congolais Timothy Fayulu, entré en fin de prolongation à la place de Lionel M'Pasi, a été le héros en arrêtant deux tentatives avant que Mbemba ne termine le travail pour les Léopards.

USM ALGER

EXAMENS MÉDICAUX DE MAHROUZ À ASPETAR

Le défenseur de l'USM Alger Rayan Mahrouz se rendra dimanche au Qatar pour des examens médicaux approfondis et un programme de soins intensifs à l'hôpital Aspetar, établissement spécialisé en médecine du sport, suite à sa blessure aux adducteurs, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. "La direction de l'USM Alger tient à remercier la Fédération algérienne de football, et plus particulièrement son président, M. Walid Sadi, pour les efforts considérables déployés afin de faciliter le transfert du joueur à l'hôpital Aspetar. Cette initiative a eu un impact très positif sur le moral de Mahrouz et sa motivation pour le programme de soins", peut-on lire sur le communiqué du club algérois. La direction du club de Soustara a souhaité à Rayan Mahrouz un prompt rétablissement et un retour en pleine forme au sein de l'équipe. L'arrière latéral droit usmiste (21 ans) souffre de douleurs au niveau des adducteurs qui le tient éloigné des terrains depuis plus d'un mois, jugées mineure au départ par la direction de l'USMA avant de se transformer en un véritable soucis pour le joueur qui est considéré comme une pièce maîtresse dans l'échiquier du coach Abdelhak Benchikha. L'USMA occupe la sixième place du championnat de Ligue 1 avec 14 points et deux matchs en retard.

LIGUE DES CHAMPIONS (1RE JOURNÉE) AL-HILAL SC - MCA

Charles Benle Bulu au sifflet

La commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF) a désigné un corps arbitral ghanéen, dirigé Charles Benle Bulu, pour le match A-Hilal SC du Soudan - MC Alger, vendredi au stade Ahamoro de Kigali (14h00, heure algérienne), comptant pour la 1re journée (Gr.C) de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué le club algérois dans un communiqué. Charles Benle Bulu sera assisté de ses deux compatriotes : Paul Kodzo Atimaka (1er assistant) et Theophilus Aberenga Akuge (2e assistant), tandis que le quatrième arbitre sera Bless Yao Selorm, précise la même source. Al-Hilal ne peut recevoir ses adversaires à Omdurman en raison de la situation sécuritaire qui prévaut au Soudan. Outre Al-Hilal SC, le double champion d'Algérie affrontera également les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, et Saint-Eloi Lupopo de la RD Congo. Le "Doyen" a validé son ticket pour la phase de groupes, en éliminant les Camerounais de Colombe Sportive (aller à Yaoundé : 1-1, retour à Alger : 0-0), rappelle-t-on.

PARA-CANOË

Guendouz lauréat du "Breakthrough Award 2025"

Le champion paralympique algérien de para-canoë, Brahim Guendouz, a été désigné lauréat du "Breakthrough Award 2025" du Comité international paralympique (IPC), en reconnaissance de sa performance historique aux Jeux paralympiques de Paris, a annoncé l'instance paralympique internationale, sur son site officiel. Ce prix prestigieux, décerné tous les deux ans, honore les athlètes et acteurs du mouvement paralympique ayant réalisé une percée exceptionnelle dans leur discipline. En 2025, il consacre l'ascension remarquable du para-canoëiste algérien. "Je suis incroyablement heureux et profondément honoré. Gagner un tel prix signifie beaucoup pour moi. Ce n'est pas seulement une reconnaissance personnelle, mais aussi une manière de représenter l'Algérie et l'Afrique sur la scène mondiale", a déclaré le champion paralympique 2024. Il a ajouté: "Devenir le premier athlète africain à remporter l'or paralympique en para-pirogue est un moment que je garderai à jamais. Ce titre est le fruit d'e plusieurs années de travail acharné et de persévérance". Cette distinction qui vient enrichir le palmarès du sport algérien, est à même de booster Guendouz pour redoubler d'effort en prévision des prochaines échéances internationales, dont des Championnats et Coupes du Monde, mais surtout les prochains jeux paralympique en 2028 à Los Angeles. "Cette récompense n'est pas seulement la mienne, elle appartient à tous ceux qui ont cru en moi. L'histoire ne fait que commencer et le meilleur reste à venir", a conclu l'athlète du club d'Hippone Annaba. Le Breakthrough Award n'est pas une récompense financière. Il s'agit d'un prix honorifique qui célèbre les réussites sportives exceptionnelles. Pour l'édition 2025, le Comité international paralympique indique avoir reçu plus de 200 candidatures réparties dans 11 catégories, couvrant la période du 1er mai 2023 au 31 mars 2025.

Ballon d'Or africain

Hakimi, Salah et Osimhen finalistes

Après des semaines de suspense et de spéculations, la Confédération Africaine de Football a levé le voile sur les finalistes des distinctions individuelles de l'année. Les trophées du meilleur joueur, du meilleur gardien, du meilleur jeune et du meilleur entraîneur ont été annoncés dimanche, révélant des choix qui confirment les performances marquantes du football africain. L'heure est désormais aux pronostics et aux débats avant la remise des prix. Dans la catégorie du meilleur joueur africain, la CAF a choisi trois finalistes. Grand favori, Achraf Hakimi figure logiquement dans la liste grâce à ses performances exceptionnelles au PSG et en sélection marocaine. L'Egyptien Mohamed Salah est également présent, poursuivant sa série de saisons remarquables avec Liverpool. Pour compléter ce trio, le Nigérian Victor Osimhen, auteur d'une saison impressionnante avec Galatasaray, a été retenu. La CAF a ainsi mis en avant des joueurs qui incarnent à la fois régularité et impact international. Ces choix confirment la volonté de l'instance africaine de récompenser l'excellence sur les terrains européens et continentaux lors des CAF Awards. La CAF n'a pas seulement communiqué sur le trophée du meilleur joueur. Pour le prix du meilleur gardien, deux Marocains et un Sud-Africain se partagent la sélection. Yassine Bounou, héros avec Al-Hilal lors du Mondial des Clubs, est logiquement présent. Munir El Kajoui, gardien du RS Berkane et récent champion de Botola, complète la présence marocaine.

LES FINALISTES POUR LE MEILLEUR GARDIEN AFRICAIN

La CAF a également retenu le Sud-Africain Ronwen Williams de Mamelodi Sundowns, vainqueur de la dernière édition de la ligue nationale et champion en titre de cette catégorie. Cette sélection démontre l'importance accordée par la CAF à la performance constante et à l'impact décisif des gardiens sur les résultats de leurs équipes. L'instance dirigeante du football africain a également mis en lumière les jeunes talents africains. Othmane Maama, auteur d'une Coupe du Monde U20 exceptionnelle, figure comme favori. À ses côtés, son jeune compatriote, Abdellah Ouazane de l'Ajax Amsterdam (16 ans) et le Sud-Africain Tylon Smith de QPR complètent la liste des finalistes. Ces sélections confirment l'attention portée par la CAF au développement des jeunes joueurs et à leur impact précoce sur le football africain. Enfin, le trophée du meilleur entraîneur met en avant le rôle crucial du management. Walid Regragui, sélectionneur du Maroc, figure pour ses 17 victoires consécutives, record historique sur le continent. Mohamed Ouahbi, entraîneur de l'équipe U20 du Maroc, et Bubista, sélectionneur du Cap-Vert ayant décroché une qualification historique pour le Mondial 2026, complètent le trio.

ANGLETERRE

BELLINGHAM RECADRÉ

Thomas Tuchel, le sélectionneur de l'équipe d'Angleterre, a recadré Jude Bellingham, agacé d'être remplacé lors de la victoire en Albanie (0-2) lors des qualifications pour la Coupe du monde 2026, dimanche à Tirana. De retour dans le onze de départ des Three Lions pour la première fois depuis juin dernier, la star du Real Madrid a été remplacée à la 84e minute, peu après le deuxième but d'Harry Kane scellant le huitième succès en huit matches de qualification de l'Angleterre, déjà assurée de disputer le Mondial aux États-Unis, au Canada et au Mexique l'été prochain. Visiblement mécontent, Bellingham a agité les bras en voyant Morgan Rogers se préparer pour le remplacer. Le milieu offensif de 22 ans est sorti, a serré la main de son sélectionneur avant de rejoindre le banc.

"NOUS NE CHANGERONS PAS NOTRE DÉCISION SIMPLEMENT PARCE QUE QUELQU'UN AGITE LES BRAS"

Interrogé sur l'attitude de son joueur, Thomas Tuchel a estimé que "c'est la décision qui a été prise et il doit l'accepter. Son coéquipier attend donc il doit l'accepter, le respecter et continuer à aller de l'avant. Je ne veux pas en faire toute une histoire mais (...) le comportement est essentiel, tout comme le respect envers les coéquipiers qui entrent en jeu. C'est un engagement et un respect mutuels". "Nous ne changerons pas notre décision simplement parce que quelqu'un agite les bras", a ajouté le sélectionneur, qui a déjà par le passé reproché à Bellingham une attitude trop égocentrique. Il ne l'avait pas retenu dans sa liste pour les matches de qualification d'octobre, alors que le joueur était remis d'une opération à l'épaule, mais l'a rappelé pour ceux de novembre.

MONDIAL-2026

La Norvège envoie l'Italie aux barrages

Il n'y a pas eu d'incroyable retournement de situation à Milan dimanche: comme attendu, la Norvège s'est qualifiée pour le Mondial-2026 après sa victoire (4-1) contre l'Italie qui, absente des deux dernières Coupes du monde, devra elle à nouveau passer par les barrages.

La Norvège qui participera pour la première fois depuis 1998 à une Coupe du monde, a terminé, grâce à un nouveau doublé de sa star Erling Haaland, à la première place du groupe I avec un carton plein de 24 points, soit six de plus que l'Italie. La Nazionale a dominé la première période devant les 69.000 spectateurs de San Siro et a ouvert la marque grâce à son grand espoir Francesco Pio Esposito, son troisième but en cinq sélections à 20 ans, sur un tir en pivot (11e). Changement radical de scénario après la pause: la Norvège, timorée jusque-là, a surclassé l'Italie. Elle a égalisé sur un raid tout en puissance d'Antonio Nusa (63e), puis Haaland a donné l'avantage à son équipe d'une superbe reprise de volée (78e), avant de mettre KO la Nazionale une minute plus tard en profitant d'une mauvaise relance (79e). Jorgen Strand Larsen a ajouté un quatrième but dans le temps additionnel (90e+3).

Les "Lions" disputeront seulement leur quatrième phase finale de Coupe du monde, après 1938, 1994 et 1998. Ils affichent pour meilleur résultat un 8e de finale lors de leur dernière participation en France, où ils s'étaient inclinés contre l'Italie (1-0).

Haaland et ses coéquipiers ont fini leurs éliminatoires avec un impressionnant bilan de huit victoires en autant de matches, grâce notamment aux 16 buts de l'attaquant de Manchester City qui participera l'été prochain aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique à son premier tournoi majeur.

BARRAGES FATALS EN 2018 ET 2022

Ils ont fait la différence dans leur duel pour la qualification directe avec l'Italie dès juin avec une démonstration (3-0) sous la pluie d'Oslo (3-0), dont les Azzurri ne se sont jamais remis. Ce camouflet a coûté son poste à Luciano Spalletti, moins de deux ans après sa nomination. Son successeur Gennaro Gattuso a relancé l'équipe avec cinq victoires consécutives, avant cette cinglante défaite.

"On doit présenter nos excuses à nos supporters, finir ces qualifications sur une défaite aussi lourde est inacceptable", a réagi le sélectionneur italien.

"Mais il faut retenir ce qu'on a fait contre une très bonne équipe norvégienne en première période", a insisté le champion du monde 2006.

L'Italie conservait une chance de se qualifier directement pour la prochaine Coupe du monde, mais elle devait battre la Norvège par neuf buts d'écart. Mais même Gattuso n'y croyait pas et avait présenté samedi ce scénario comme "impensable".

Les quadruples champions du monde vont devoir passer fin mars par les barrages qui rappellent forcément des mauvais souvenirs au foot italien et aux tifosi.

C'est en barrages que la Nazionale a chuté, contre la Suède pour la Coupe du monde 2018 (défaite 1-0, nul 0-0), et contre la Macédoine du nord (défaite 1-0), pour le Mondial-2022.

L'Italie connaitra son parcours vers l'Amérique jeudi après un tirage au sort qui pourrait mettre sur sa route la Suède ou l'Ecosse.

O LYON

La piste Szymanski s'éloigne

Alors que l'Olympique Lyonnais prépare activement le marché hivernal, un dossier jugé prioritaire s'est progressivement transformé en obstacle majeur pour la direction. Le club, en quête d'un profil créatif capable de dynamiser son secteur offensif, pensait tenir une opportunité idéale, avant que plusieurs paramètres financiers et sportifs ne viennent bouleverser la donne. Entre concurrence européenne affirmée et exigences économiques difficiles à assumer, la piste ciblée par l'OL semble désormais prendre une direction moins favorable aux Rhodaniens, au moment où la fenêtre de janvier approche.

L'Olympique Lyonnais s'est positionné sur la situation d'un milieu offensif évalué comme capable d'apporter technicité et polyvalence à l'équipe de Paulo Fonseca. La réflexion du club s'est accélérée en observant son faible temps de jeu depuis le début de saison, laissant espérer une ouverture sur le marché. Pourtant, dès les premiers échanges, la solidité des exigences du Fenerbahçe a instantanément réduit les marges de manœuvre lyonnaises, qui cherchent à renforcer leur effectif sans mettre en péril un équilibre financier fragile. L'identité de cette cible, Sebastian Szymanski, apparaît dans ce contexte comme un enjeu majeur pour l'OL. Avec seulement 409 minutes de jeu en championnat - soit 38 % du temps total - le joueur polonais cherche une porte de sortie cet hiver. Milieu offensif capable d'évoluer également sur le côté droit, Sebastian Szymanski coche toutes les cases recherchées par le staff lyonnais. Toutefois, la situation sportive délicate du Fenerbahçe depuis le départ d'Edin Džeko n'a pas suffi à faire baisser les prétentions du club turc. Toujours désireux de relancer sa carrière, Sebastian Szymanski dispose d'un bon de sortie pour le mercato de janvier. Cependant, le Fenerbahçe réclame 15 millions d'euros, un montant jugé hors de portée par l'Olympique Lyonnais dans le contexte économique actuel.

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalié et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un

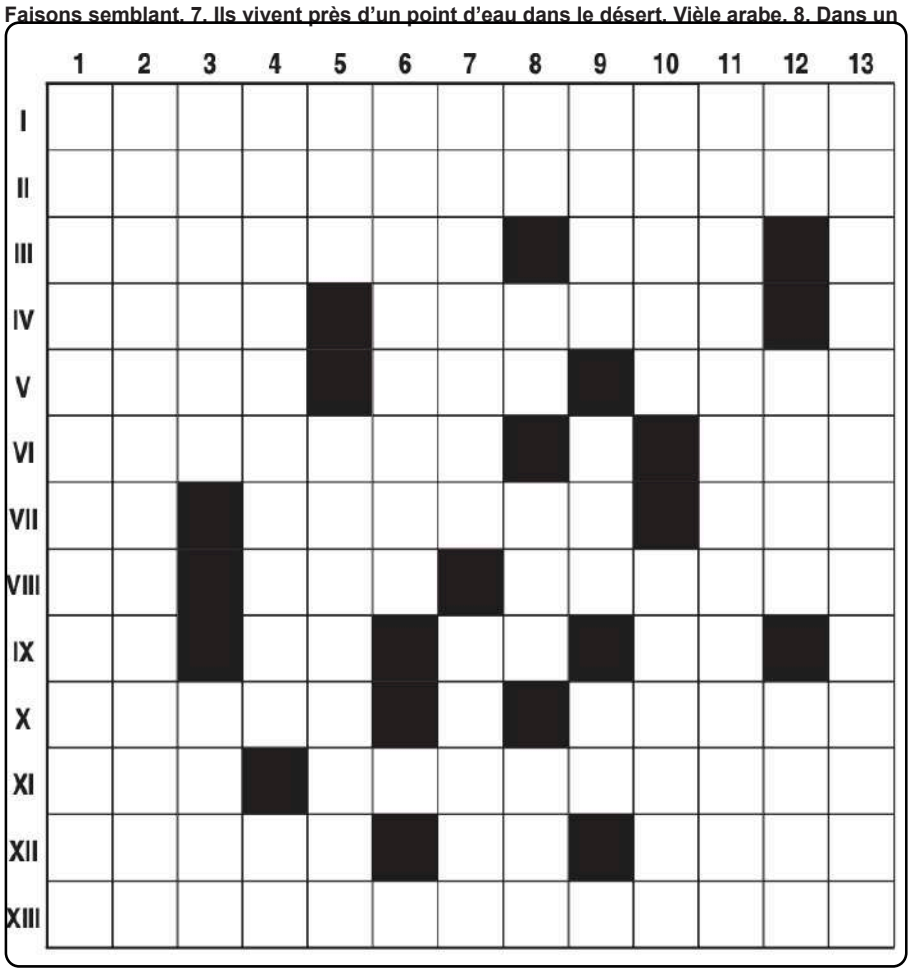

LES MOTS FLÉCHÉS

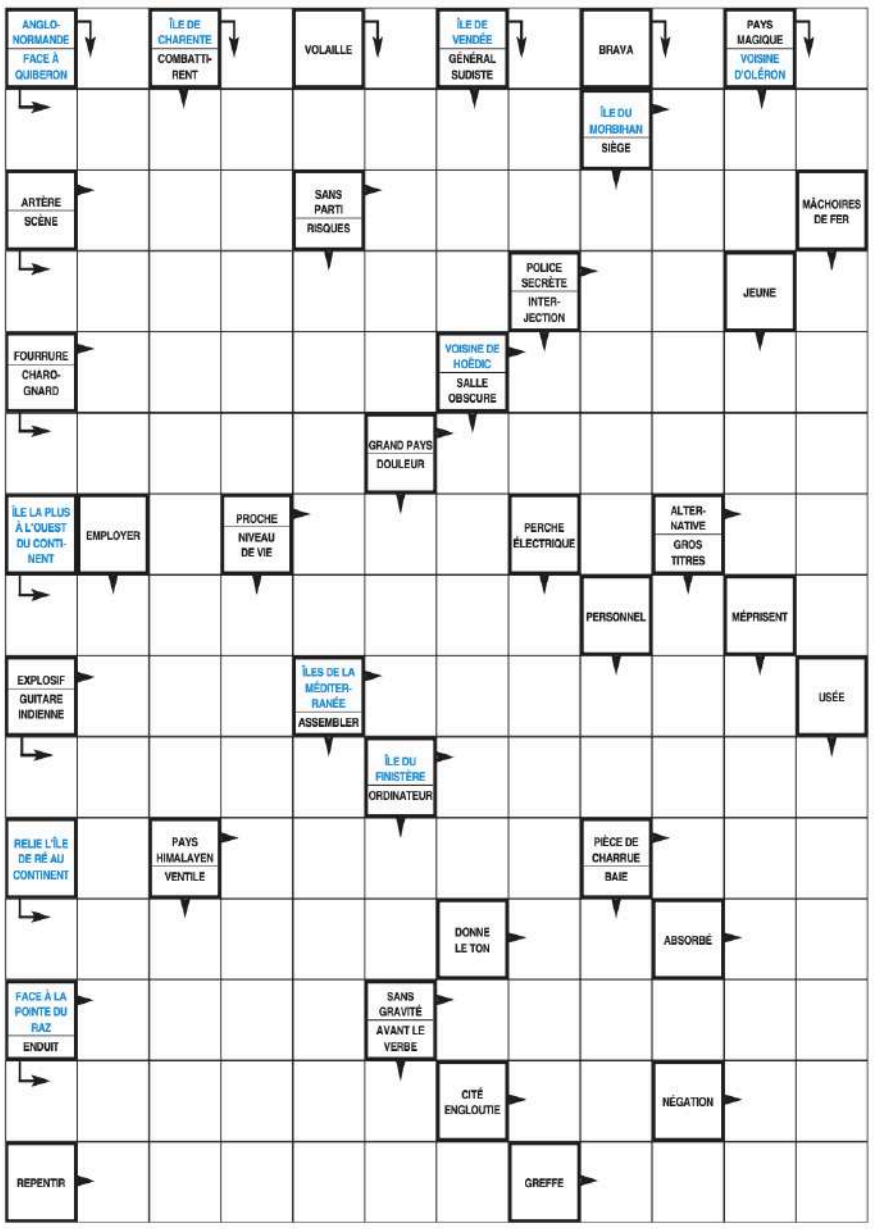

MOTS MÊLÉS

La phrase-mystère est : LA PALME D'OR

ADSL	CONNEXION	FRAUDE	PIRATE	SURFER
ANTIVIRUS	COOKIE	GOOGLE	PIXEL	TCHAT
ARNAQUE	COURRIEL	HACKER	PLUGIN	VEILLE
AROBASE	ECRAN	INTRANET	PODCAST	WEBMASTER
AVATAR	EMAIL	LOGICIEL	PORTABLE	WIFI
BANDEAU	EMOTICONE	MODEM	PRESSE	
BONUS	ETOILE	NUMERIQUE	RESEAU	
CERTIFICAT	FIBRE	OCTET	SMILEY	
COMMUN	FORUM	PAREFEU	SPAM	

T	S	A	C	D	O	P	I	X	E
M	E	M	O	T	I	C	O	N	E
O	B	A	N	D	E	A	U	T	S
A	O	P	N	U	M	M	O	C	O
R	N	S	E	R	E	T	S	A	M
N	U	T	X	R	L	E	E	H	A
A	S	E	I	K	O	O	C	N	O
Q	U	Q	O	V	G	S	U	U	A
U	U	A	N	R	I	U	R	R	R
E	F	P	E	D	C	R	E	E	O
L	O	R	R	S	I	F	U	E	B
G	R	E	A	E	E	E	C	S	A
O	U	S	L	U	L	R	A	D	S
O	M	S	M	O	D	E	M	C	E
G	V	E	I	L	L	E	R	B	I

L	E	T	R	A	I	T	E	M	B
I	T	E	A	R	T	E	M	I	L
E	T	E	F	I	N	I	R	A	E
S	E	R	E	A	R	E	A	S	E
E	P	E	T	I	E	L	E	C	E
E	N	I	B	E	T	E	B	I	E
E	C	E	L	L	E	C	S	E	E
I	A	T	L	A	C	E	L	E	I
R	U	S	E	R	E	B	A	N	R
E	X	A	S	U	C	O	L	B	E

SUDOKO

			8		4		5	
	8					6		
4		9						
				1			7	5
	7		6	3				
		2						
	2	7			3	4	8	
			9			3		
		6		7				9

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKO

6	3	9	8	5	1	2	7	4	I
8	1	7	4	9	2	6	3	5	II
4	5	2	3	7	6	8	9	1	III
7	9	3	5	8	4	2	7	6	IV
2	8	5	7	1	9	4	6	3	V
9	7	1	6	2	3	5	4	8	VI
3	4	6	2	9	5	1	8	7	VII
5	6	4	1	3	8	7	2	9	VIII
1	2	8	9	6	7	3	5	4	IX
S	N	O	U	T	I	S	R	E	X
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

LES MOTS CROISÉS

E	S	U	C	O	L	B			I
R	U	S	E	R	E	S		N	A
I	A	T	L	A	C	E		O	B
	S	E	L	E	L	C	S		
E	P		E	T	I	N	E	B	
S	A	R	A		E	F	O	L	
F	I	N	I	R	A		E	R	S
E	D	N	I		E	T	E	F	
I		E	T	A	I	R	A	E	R
L		D		A		B		M	

5e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA MER ROUGE

« Roqia » de Yanis Koussim en compétition !

Le long-métrage, déjà présenté à la Mostra de Venise, confirme l'entrée du cinéma algérien dans le cinéma de genre et son ambition internationale.

■ Par : Samy Terki

Le cinéma algérien sera présent en compétition officielle au 5e Festival international du film de la mer Rouge (Red Sea IFF), qui se tiendra du 4 au 13 décembre 2025 à Djeddah, en Arabie Saoudite. Le long-métrage Roqia, premier film du réalisateur Yanis Koussim, fait partie des 16 œuvres retenues pour disputer les Yusr Awards, les prix du festival. Cette sélection place l'Algérie dans une compétition où se rencontrent des films venus d'Asie, d'Afrique et du monde arabe. Roqia n'est pas une découverte totale pour les cinéphiles internationaux. Le film a été présenté en septembre à la Mostra de Venise, au sein de la Semaine internationale de la critique. Sa présence à Venise puis à Djeddah montre que le projet s'inscrit d'emblée dans un circuit international exigeant. Le film plonge dans un univers sombre, inspiré du cinéma d'horreur. Les décors sont gris, même lors des scènes de jour, et la lumière reste faible pour créer un climat de tension. Yanis Koussim choisit de montrer peu et de faire entendre beaucoup. Les cris, les souffles, les bruits déformés et les sons inattendus donnent au film une ambiance inquiétante. Dans les scènes d'exorcisme, ces effets sonores renforcent la sensation de danger sans recours à des images violentes. Le personnage d'Ahmed, dont le visage reste « masqué » une grande partie du film, occupe une place centrale. Son comportement « imprévisible » rappelle certaines « figures classiques » du cinéma fantastique, comme « La Momie » ou « L'Homme invisible ». Cependant, le réalisateur ne cherche pas à imiter ces références. Il les utilise pour créer une présence qui trouble et maintient la tension. La production du film réunit plusieurs pays. Roqia est coproduit par des équipes d'Algérie, de France, du Qatar et d'Arabie Saoudite. Le casting rassemble Ali Namous, Akram Djeghim, Mustafa Jadjam, Hanaa Mansour, Lydia Hanni et Abdelkarim Dradji. Ce « mélange » de nationalités montre l'ambition du projet et sa volonté de s'inscrire dans un marché cinématographique plus large. Au-delà de son « aspect » fantastique, le film aborde la question de la violence. Il rappelle que celle-ci peut ressurgir lorsque les sociétés oublient leur passé ou baissent la garde. Ces « thèmes » apparaissent sans alourdir l'histoire, mais contribuent à lui donner une portée plus large, entre mémoire, spiritualité et interrogations sur l'identité. La « sélection » de Roqia au Festival de la mer Rouge représente un signal important pour le cinéma algérien. Elle montre que les « réalisateurs » du pays explorent de nouveaux genres et ne se limitent plus aux récits historiques ou sociaux. Avec Roqia, le cinéma algérien avance vers des formes plus « contemporaines » et plus « audacieuses », et trouve ainsi une place nouvelle dans les festivals internationaux.

Samy T.

GALERIE GUESSOUM

Ahlam Kourdourghli expose une «Traversée en laine»

La galerie Guessoum présente jusqu'à la fin du mois Traversée en laine, une exposition de l'artiste plasticienne Ahlam Kourdourghli. Le vernissage, organisé samedi dernier, a donné le ton, celui d'un travail où le tissage devient un moyen d'exploration intime, reliant mémoire, territoire et émotion. L'artiste, connue pour ses recherches sur les matières et pour son attachement à la peinture, choisit ici de mettre en avant la laine. Elle la considère comme une matière « noble », porteuse d'histoire et de possibilités plastiques étendues. Les œuvres présentées ont été entièrement réalisées à la main. Elles reposent sur un ensemble de techniques (superpositions, entrecroisements, nouages, zones tendues ou détendues) qui leur donnent une texture dense et irrégulière. Cette complexité crée des surfaces dont le relief évoque des paysages abstraits, presque comme des cartes sensibles retraçant des itinéraires.

Ces itinéraires sont ceux de l'artiste elle-même. Ahlam Kourdourghli puise dans ses déplacements à travers l'Algérie, de l'Est à l'Ouest, et dans les années qu'elle a passées dans le Sud. Ces expériences nourrissent son travail, la lumière éclatante du désert, les contrastes des régions sahariennes, mais aussi les variations chromatiques du littoral ou des régions du Nord. L'exposition s'organise ainsi autour d'une transcription intérieure de ces lieux, transformés en formes et mouvements qui ne cherchent pas la figuration. L'abstraction occupe une place centrale dans cette démarche. L'artiste ne représente pas les paysages, elle les suggère à travers des lignes stylisées, des masses colorées et des rythmes visuels qui rappellent parfois une construction architecturale. « J'ai essayé de représenter les paysages d'une façon très abstraite, avec des mouvements et des couleurs stylisées », explique-t-elle. Les verts profonds renvoient à la végétation du Nord ; les bleus, à la mer ou aux horizons traversés ; les ocres, à l'énergie du Sud et à ses sols brûlants. Ces couleurs, issues de la réalité, apparaissent transformées par le travail du tissage, qui leur confère une vibration particulière. Matière ancestrale, souvent associée à l'artisanat, la laine devient ici un support pour un langage plastique contemporain. Les fils, les nœuds et les reliefs traduisent des fragments de souvenirs plus qu'ils ne reproduisent des scènes. Le matériau permet une proximité avec la main et avec le geste, donnant aux œuvres une dimension tactile qui fait partie intégrante de la proposition artistique. Avec Traversée en laine, Ahlam Kourdourghli présente un travail où l'expérience personnelle se transforme en récit visuel accessible à tous. La galerie Guessoum propose ainsi une exposition où le tissage devient un moyen d'expression à part entière, capable d'unir tradition et modernité dans une même continuité. Jusqu'à la fin du mois, le public peut découvrir une série d'œuvres qui donnent à la laine une place centrale, non comme souvenir d'un savoir-faire ancien, mais comme matière vivante, poétique et contemporaine.

TIMIMOUN FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE

« Collatéral ! » fait succès à Gourara

Projeté samedi soir en avant-première dans le cadre de la compétition officielle fiction du Festival international du court-métrage de Timimoun, Collatéral !, réalisé par le jeune cinéaste Yazid Yettou, a rencontré un large succès auprès du public venu nombreux dans la capitale du Gourara. Le film suit Brahim, un garçon de dix ans qui vit dans l'attente quotidienne du retour de son père, orpailleur dans le désert. Avec sa mère, il découvre les traditions, les légendes et l'héritage culturel de son territoire. Un jour, son quotidien bascule lorsqu'il tombe sur un drone écrasé, piloté à distance par une armée étrangère. À l'autre bout de la transmission, deux soldats discutent : l'un exige la destruction immédiate de l'appareil, l'autre s'y oppose en raison de la présence de l'enfant. Cette scène, montée comme un point de rupture, conduit à une fin ouverte qui a laissé la salle dans un silence marqué. La force du film tient à son rapport à l'image. Tourné à Djanet, Collatéral ! montre la variété visuelle du Tassili N'Ajjer : dunes, plaines rocheuses, gravures rupestres et paysages minéraux. La caméra met en valeur la vie nomade et la présence des Touaregs, en intégrant leurs chants, leur langue tamachek et des références à leur patrimoine musical, notamment celui d'Athmane Bali. Le casting s'appuie sur des interprètes locaux. Le réalisateur souligne la qualité de leur jeu, qu'il juge « impressionnante ». La performance du jeune acteur incarnant Brahim a particulièrement retenu l'attention. Selon Yazid Yettou, son engagement s'est imposé avec naturel : « Il était concentré et très attentif. Le fait de jouer aux côtés de sa cousine, qui incarne sa mère, l'a rapidement mis en confiance. Son innocence a apporté une grande justesse au rôle ». La scène du drone, moment clé du film, a fait l'objet d'un travail important au montage. « Nous avions la matière nécessaire dès le tournage, mais c'est au montage que la scène a trouvé sa tension », explique le cinéaste, qui insiste sur la contribution de l'équipe technique. Le mixage et le sound design ont, selon lui, joué un rôle décisif dans la création de l'atmosphère sonore qui soutient le récit. Yazid Yettou s'est également réjoui de la tenue de cette première édition du festival. Pour lui, l'événement marque une étape importante. « C'est exceptionnel, d'abord parce qu'il est entièrement consacré au court-métrage, un format souvent négligé. Ensuite, parce qu'il se déroule à Timimoun, un lieu chargé de sens. Je suis convaincu que ce festival a un bel avenir et que les éditions à venir seront encore plus marquantes ». Avec Collatéral !, le jeune réalisateur propose un récit ancré dans un territoire, sensible aux enjeux culturels et humains, tout en ouvrant une réflexion sur les tensions contemporaines qui s'invitent jusque dans les espaces les plus isolés du Sahara.

S.T.

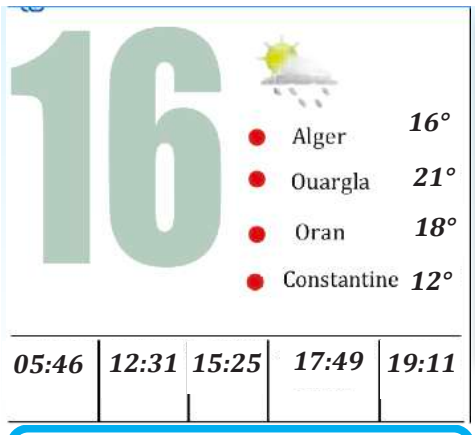

L'Australie refuse de coorganiser la prochaine COP avec la Turquie

Le Premier ministre australien a refusé lundi l'offre de la Turquie de coorganiser le sommet de l'ONU sur le climat prévu l'an prochain. Canberra souhaite que ce sommet se tienne à Adélaïde, dans le sud de l'Australie. « Non, nous ne serons pas co-hôtes », a affirmé Anthony Albanese, rappelant que la coorganisation « n'est pas prévue » par les règles de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. « Ce n'est pas une option, et tout le monde le sait, c'est pourquoi elle a été écartée », a-t-il ajouté. L'Australie et la Turquie, toutes deux candidates, sont dans une impasse concernant l'organisation de la 31e Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, prévue pour 2026. Ce choix doit être fait par consensus lors de la COP 30 qui se déroule actuellement à Belém, au Brésil. Si aucun accord n'est trouvé, aucun des deux pays ne pourra être retenu, sauf si l'un d'eux retire sa candidature ou qu'ils parviennent à un compromis pour partager cette responsabilité.

La 2e édition du Salon national de l'apiculture et des petits élevages se tiendra à Tizi-Ouzou

Tizi-Ouzou accueillera, du 26 au 29 novembre, la deuxième édition du Salon national de l'apiculture et des petits élevages. L'événement est organisé en étroite collaboration avec la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi-Ouzou et la coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO). L'événement se déroulera à la salle omnisports Saïd Tazrout, située dans la nouvelle ville. Placé sous le thème « Le producteur agricole : gardien de votre assiette », ce salon réunira des professionnels venus de plusieurs wilayas du pays. Exposants, visiteurs et institutions pourront échanger autour des filières apicole et des petits élevages, secteurs à fort potentiel de développement en Algérie. Cette manifestation, qui s'étend sur quatre jours, a pour principaux objectifs de faire le point sur la réalité et les enjeux de ces filières et de favoriser les échanges d'expériences et les interactions entre tous les acteurs.

Saisie de 5 pistolets automatiques à l'aéroport de Tlemcen

Selon un communiqué de la direction générale des douanes (DGD), les agents de l'inspection principale des passagers à l'aéroport de Messali Hadj à Tlemcen, rattachés à l'inspection des douanes de Tlemcen, ont déjoué une tentative de contrebande de cinq pistolets automatiques traditionnels de fabrication ancienne, dissimulés dans les bagages personnels d'un passager, lors du traitement d'un vol en provenance de Lille, en France. La même source a ajouté que « la marchandise a été saisie et le contrevenant a été remis aux autorités judiciaires compétentes pour poursuivre les procédures légales ». Il convient de noter que cette opération témoigne de la vigilance constante des agents des douanes aux points de passage frontaliers, ainsi que de leur engagement continu à protéger les œuvres d'art et le patrimoine culturel national et mondial contre les opérations de contrebande.

Les propriétaires de véhicules de transport devront désormais respecter les conditions d'hygiène

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche, d'obliger les propriétaires de véhicules de transport public et privé à respecter les conditions d'hygiène dans les différentes villes et sur toutes les lignes. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, le président de la République a ordonné d'»obliger les propriétaires de véhicules de transport public et privé à respecter les conditions d'hygiène dans les différentes villes et sur toutes les lignes, notamment à Alger et dans les wilayas touristiques». Le président de la République a également insisté sur «la nécessité d'un contrôle permanent et continu des places et espaces publics, en termes de sécurité et d'hygiène, à travers les différentes wilayas du pays».

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mardi 18 Novembre 2025//N° 1207// PRIX 20DA

Le commerce mondial d'huile d'olive devrait atteindre un sommet, selon le FAO

Selon un rapport publié jeudi par la FAO, la demande d'huile d'olive devrait se redresser, portée par la baisse des prix.

Malgré l'augmentation des droits de douane imposés par l'administration Trump, l'organisation anticipe un possible niveau record des échanges commerciaux pour la prochaine saison. Après une période de sécheresse qui avait réduit l'offre et fait grimper les prix début 2024, la production est désormais stable, avec environ 3,4 millions de tonnes prévues pour la saison 2025-2026, d'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En Espagne, premier producteur mondial avec près de 40 % de la production, les prix de gros ont chuté de plus de moitié depuis leur pic de janvier 2024, atteignant en septembre un niveau inférieur de 13 % à la moyenne des cinq dernières années. La Grèce connaît une tendance similaire. En revanche, les prix restent assez élevés en Italie, où la sécheresse s'est prolongée durant l'été 2024, souligne la FAO dans son rapport semestriel sur les perspectives alimentaires mondiales. Côté récoltes, la Tunisie a bénéficié de pluies abondantes qui ont permis une récolte record de plus de 400 000 tonnes, ce qui pourrait en faire le deuxième producteur mondial pour la saison 2025-2026, représentant 13 % de la production totale. En Espagne, des conditions météorologiques favorables au début de la saison ont été suivies par une sécheresse estivale, conduisant à une production stable. En Grèce et en Turquie, la récolte devrait être inférieure à celle de l'an dernier. Face à ces évolutions, la FAO prévoit que la consommation et les échanges mondiaux d'huile d'olive continueront à croître, même si la consommation mondiale ne devrait pas encore retrouver les volumes d'avant 2022. Le commerce international pourrait atteindre quelque 1,3 million de tonnes, ce qui représenterait un record historique.

CAN 2027 :

le tirage au sort le 19 décembre prochain

Le tirage au sort des qualifications de la 36e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027 aura lieu le 19 décembre prochain à 19 h 00 (heure algérienne), a indiqué la Confédération africaine de football (CAF). Ce tirage au sort marquera le coup d'envoi de la compétition pour déterminer les nations qui rejoindront les trois pays hôtes du tournoi : le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, lors de la phase finale. Les sélections participantes aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027 seront réparties en 13 groupes composés de 3 ou 4 sélections chacun. Les 13 vainqueurs de groupes se qualifieront pour la phase finale CAN 2027. Ils seront rejoints par les 3 meilleurs deuxièmes de l'ensemble des groupes. D'autre part, les meilleurs deuxièmes restants s'affronteront lors d'un tour de barrage en matchs aller-retour pour décrocher les dernières places qualificatives. Le coup d'envoi des éliminatoires est programmé pour mars 2026 avec le déroulement des deux premières journées de compétition. En attendant, la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, le grand rendez-vous du football sur le continent africain, se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 avec la participation de 24 nations dont l'Algérie. La sélection algérienne évoluera dans le groupe E avec le Burkina Faso, la Guinée équatoriale et le Soudan.